

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2017

Brookfield Business — Partners L.P.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour
les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

**TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
NON AUDITÉS DE BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.**

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités	3
Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat non audités	4
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global non audités	5
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres non audités	6
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités	7
Notes annexes	8

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE
LA SITUATION FINANCIÈRE NON AUDITÉS**

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Notes	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 573 \$	1 050 \$
Actifs financiers	5	353	433
Débiteurs et autres montants à recevoir, montant net	6	3 187	1 703
Stocks, montant net	7	997	229
Actifs détenus en vue de la vente	8	17	264
Autres actifs	9	428	397
Actifs courants		6 555	4 076
Actifs financiers	5	327	106
Débiteurs et autres montants à recevoir, montant net	6	870	94
Autres actifs	9	79	21
Immobilisations corporelles	10	2 569	2 096
Actifs d'impôt différé		175	111
Immobilisations incorporelles	11	3 202	371
Placements mis en équivalence	13	626	166
Goodwill	12	1 527	1 152
Total de l'actif		15 930 \$	8 193 \$
Passif et capitaux propres			
Passif			
Créditeurs et autres	14	4 527 \$	2 079 \$
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	8	13	66
Emprunts	16	822	411
Passifs courants		5 362	2 556
Créditeurs et autres	14	817	378
Emprunts	16	2 840	1 140
Passifs d'impôt différé		880	81
Total du passif		9 899 \$	4 155 \$
Capitaux propres			
Commanditaires		1 641 \$	1 206 \$
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :			
Parts rachetables-échangeables, actions privilégiées et parts de société en commandite spéciales détenues par Brookfield Asset Management Inc.		1 540	1 295
Participations d'autres entités dans les filiales actives		2 850	1 537
Total des capitaux propres		6 031	4 038
Total du passif et des capitaux propres		15 930 \$	8 193 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS, sauf les montants par part)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
Produits	22	7 640 \$	2 043 \$	14 444 \$	5 728 \$
Coûts d'exploitation directs	21	(7 295)	(1 889)	(13 842)	(5 322)
Frais généraux et administratifs	22	(95)	(70)	(233)	(197)
Dotation aux amortissements	22	(109)	(71)	(262)	(219)
Charges d'intérêts	22	(66)	(24)	(135)	(71)
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, montant net		37	28	61	75
Charge pour perte de valeur, montant net		—	—	(30)	(106)
Profit sur les acquisitions et cessions, montant net	8	(14)	29	267	57
Autres produits (charges), montant net	3	(41)	11	(36)	(20)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		57	57	234	(75)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat					
Exigible		(19)	(8)	(19)	(18)
Différé		6	3	6	25
Bénéfice net (perte nette)		44 \$	52 \$	221 \$	(68) \$
Attribuable :					
Aux commanditaires ¹		(8) \$	9 \$	21 \$	8 \$
À Brookfield Asset Management Inc. ²		—	—	—	(35)
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :					
Parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield Asset Management Inc. ¹		(8)	11	23	9
Commanditaires spéciaux	19	25	—	25	—
Participations d'autres entités dans les filiales actives		35	32	152	(50)
		44 \$	52 \$	221 \$	(68) \$
Bénéfice de base et dilué par part de commanditaire	19	(0,15) \$	0,22 \$	0,40 \$	0,19 \$

1. Pour les périodes ultérieures au 20 juin 2016.

2. Pour les périodes antérieures au 20 juin 2016.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
Bénéfice net (perte nette)		44 \$	52 \$	221 \$	(68) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) :					
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net :					
Écart de change		179 \$	(2) \$	206 \$	119 \$
Titres disponibles à la vente		12	(20)	7	8
Couvertures d'investissement net et de flux de trésorerie		(25)	(10)	(52)	(25)
Placements mis en équivalence		(2)	(7)	(3)	(59)
Impôt sur les éléments précédents		2	6	4	11
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		166	(33)	162	54
Bénéfice global (perte globale)		210 \$	19 \$	383 \$	(14) \$
Attribuable :					
Aux commanditaires ¹		17 \$	7 \$	54 \$	1 \$
À Brookfield Asset Management Inc. ²		—	—	—	15
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :					
Parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield Asset Management Inc. ¹		18	8	58	1
Commanditaires spéciaux		25	—	25	—
Participations d'autres entités dans les filiales actives		150	4	246	(31)
		210 \$	19 \$	383 \$	(14) \$

1. Pour les périodes ultérieures au 20 juin 2016.

2. Pour les périodes antérieures au 20 juin 2016.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES NON AUDITÉS

	Participations ne donnant pas le contrôle									
	Brookfield Asset Management Inc.					Participations détenues par Brookfield Asset Management Inc.				
	Cumul des autres éléments de capitaux propres	Capital	Changement de participation ⁴	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de perte globale ¹	Commanditaires	Capital	Changement de participation ⁴	Bénéfices non distribués	Participations d'autres entités dans les filiales actives
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)										
Solde au 1^{er} janvier 2017	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments de bénéfice global (de la perte globale)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Apports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distributions ³	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquisition d'une participation ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Émission de parts ³	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde au 30 septembre 2017	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Solde au 1^{er} janvier 2016	2 147 \$	(360) \$	1 787 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Bénéfice net (perte nette)	(35)	—	(35)	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments de bénéfice global (de la perte globale)	—	50	50	—	—	—	—	—	—	—
Total du bénéfice global (de la perte globale)	(35)	50	15	—	—	—	—	—	—	—
Apports	78	—	78	—	—	—	—	—	—	—
Distributions	(18)	—	(18)	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'investissement de Brookfield Asset Management Inc.	13	(8)	5	—	—	—	—	—	—	—
Changements de participation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Émission de parts/restructuration	(2 185) \$	318 \$	(1 867) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Solde au 30 septembre 2016	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

1. Se reporter à la note 20 pour de plus amples renseignements.
2. Se reporter à la note 3, « Acquisition d'entreprises ».
3. Se reporter à la note 19 pour de plus amples renseignements au sujet des distributions en ce qui concerne les commanditaires spéciaux et au sujet de l'émission de parts de septembre 2017.
4. Comprend les profits ou les pertes découlant des changements de participation dans les filiales consolidées.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE NON AUDITÉS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Notes	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2017	2016
Activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)		221 \$	(68) \$
Ajusté pour tenir compte des éléments suivants :			
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, montant net		(61)	(75)
Charge pour perte de valeur, montant net		30	106
Dotation aux amortissements		262	219
Profit sur les acquisitions et cessions, montant net		(267)	(57)
Provisions et autres éléments		27	40
Charge (économie) d'impôt différé		(6)	(25)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, montant net	23	174	25
Trésorerie provenant des activités d'exploitation		380	165
Activités de financement			
Produit d'emprunts, montant net		1 423	424
Remboursement d'emprunts		(768)	(684)
Capital fourni par les commanditaires et les porteurs de parts rachetables-échangeables	19	592	250
Capital fourni par les actionnaires privilégiés		—	15
Capital fourni par d'autres entités qui détiennent une participation dans les filiales actives		699	259
Capital fourni par Brookfield Asset Management Inc.		—	78
Distributions aux commanditaires et aux porteurs de parts rachetables-échangeables		(21)	(7)
Distributions aux porteurs de parts de société en commandite spéciales	19	(25)	—
Distributions à d'autres entités qui détiennent une participation dans les filiales actives		(381)	(23)
Distributions à Brookfield Asset Management Inc.		—	(11)
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités de financement		1 519	301
Activités d'investissement			
Acquisitions			
Filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	3	(1 575)	(32)
Immobilisations corporelles et incorporelles		(168)	(110)
Placements mis en équivalence		(208)	—
Actifs financiers		(198)	(379)
Cessions et distributions			
Filiales, déduction faite de la trésorerie cédée		382	—
Immobilisations corporelles		16	17
Placements mis en équivalence		21	120
Actifs financiers		259	254
Règlement net de couvertures de change		(6)	20
Liquidités et dépôts soumis à restrictions		84	18
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement		(1 393)	(92)
Trésorerie			
Variation au cours de la période		506	374
Incidence du change sur la trésorerie		17	—
Solde au début de l'exercice		1 050	354
Solde à la fin de la période		1 573 \$	728 \$

La note 23 présente des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 1. NATURE ET DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Brookfield Business Partners L.P. et ses filiales (collectivement, la « société en commandite ») détiennent et exploitent des services commerciaux et des activités industrielles (l'« Entreprise ») à l'échelle mondiale. Brookfield Business Partners L.P. est une société en commandite constituée sous le régime des lois des Bermudes et structurée en vertu d'une convention de société en commandite, dans sa version modifiée le 31 mai 2016 et modifiée de nouveau le 17 juin 2016. Brookfield Business Partners L.P. est une filiale de Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management » ou « Brookfield » ou la « société mère »). Les parts de société en commandite de Brookfield Business Partners L.P. sont cotées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous les symboles « BBU » et « BBU.UN », respectivement. Le siège social de Brookfield Business Partners L.P. est situé au 73 Front Street, 5th Floor, Hamilton HM 12, Bermudes.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société en commandite ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables utilisées par la société en commandite dans ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des normes comptables décrites ci-après et de l'incidence des méthodes comptables liées à certains actifs acquis et passifs repris à l'acquisition de certaines entreprises au cours de la période considérée (décrite ci-après). Les méthodes comptables utilisées par la société en commandite dans ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date sont présentées à la note 2 de ces états financiers consolidés, auxquels il convient de se reporter au cours de la lecture des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Toutes les modalités prévues sont également décrites dans les états financiers consolidés annuels. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et sont présentés en dollars américains, et les chiffres sont arrondis au million le plus près, sauf indication contraire.

La préparation des états financiers conformément à IAS 34 exige le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle exerce son jugement pour l'application des méthodes comptables. Les estimations et jugements comptables critiques ont été présentés à la note 2 des états financiers consolidés au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date de notre société en commandite. Aucun changement important n'a été apporté à la méthode de détermination des principaux jugements et estimations depuis le 31 décembre 2016.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la société en commandite, et leur date d'autorisation de publication est le 3 novembre 2017.

b) Continuité des intérêts communs

Brookfield Business Partners L.P. a été établie le 18 janvier 2016 par Brookfield, et, le 20 juin 2016, Brookfield a conclu la scission-distribution de l'Entreprise aux porteurs d'actions à droit de vote restreint de catégorie A et de catégorie B de Brookfield. Brookfield contrôlait directement et indirectement l'Entreprise avant la scission-distribution et a continué, par l'intermédiaire de sa participation dans la société en commandite, de contrôler cette dernière après la scission-distribution. Compte tenu de la continuité de ce contrôle commun, la substance de la scission-distribution ne permet pas de justifier une modification de la base d'évaluation de l'Entreprise. Conformément à la méthode comptable de la société en commandite et de Brookfield, la société en commandite a reflété les activités de l'Entreprise dans sa situation financière et ses résultats d'exploitation en fonction des valeurs comptables comptabilisées par Brookfield avant la scission-distribution.

Afin de refléter cette continuité des intérêts communs, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités fournissent des données comparatives sur l'Entreprise pour les périodes antérieures à la scission-distribution, telles que ces données ont été présentées précédemment par Brookfield. L'incidence économique et comptable des relations contractuelles créées ou modifiées dans le cadre de la scission-distribution a été reflétée de manière prospective à compter de la date de la scission-distribution et n'est pas reflétée dans les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société en commandite avant le 20 juin 2016, étant donné que les relations contractuelles n'ont pas été créées ou modifiées avant cette date. En conséquence, l'information financière pour les périodes antérieures au 20 juin 2016 est fondée sur l'information financière historique relative à l'Entreprise, telle qu'elle a été présentée antérieurement par Brookfield. Les résultats pour les périodes

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

suivant la scission-distribution sont fondés sur les résultats réels de la société en commandite, y compris les ajustements liés à la scission-distribution ainsi que l'exécution de plusieurs conventions nouvelles et modifiées, telles que des conventions de services de gestion et des conventions de relation. Par conséquent, le résultat net et le résultat global non attribuables aux participations d'autres entités dans les filiales actives ont été attribués à Brookfield avant le 20 juin 2016, et aux commanditaires, au commandité et aux porteurs de parts rachetables-échangeables à compter du 20 juin 2016.

Avant le 20 juin 2016, les transactions entre la société en commandite et Brookfield ont été incluses dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités; elles sont considérées comme annulées au moment où la transaction est comptabilisée, et sont reflétées dans l'augmentation (la diminution) nette de l'investissement de Brookfield Asset Management Inc. L'augmentation (la diminution) nette de l'investissement de Brookfield Asset Management Inc. telle qu'elle figure dans les états consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres non audités représente les investissements passés de la société mère dans la société en commandite, le bénéfice net cumulé et l'incidence nette des transactions et des attributions de la société mère. L'incidence nette totale des transactions avec la société mère est présentée à titre d'activité de financement dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités et au titre des capitaux propres attribuables à Brookfield Asset Management Inc. dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités.

c) Stocks

À l'exception de certains stocks de carburant, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en utilisant l'identification spécifique dans la mesure du possible, ou en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Les coûts comprennent les dépenses directes et indirectes engagées pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de carburant sont négociés sur des marchés actifs et achetés en vue de la revente dans un avenir rapproché, dans le but de générer un bénéfice découlant des fluctuations des prix ou des marges. Par conséquent, les stocks de carburant sont comptabilisés à la valeur de marché établie selon les cours d'un marché actif, conformément à l'exemption relative aux courtiers négociants en marchandises accordée en vertu d'IAS 2, *Stocks*. Les variations de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont comptabilisées au poste Coûts d'exploitation directs dans le compte consolidé intermédiaire résumé de résultat non audité. Les produits de carburant qui sont détenus durant de longues périodes afin de tirer parti de hausses futures prévues des prix du carburant, ou qui proviennent de territoires où il n'existe aucun marché actif sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les substances et les produits chimiques qui servent à la production de biocarburants sont également évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

d) Obligation d'utilisation de carburant renouvelable

En vertu de l'arrêté relatif à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable imposée par le gouvernement du Royaume-Uni, qui régit l'utilisation de biocarburants aux fins du transport et du matériel mobile non routier, notre entreprise de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni doit atteindre des cibles annuelles en matière d'offre de biocarburants. Les obligations en vertu de l'arrêté sont réglées soit en trésorerie, soit au moyen de certificats obtenus à l'égard du mélange de biocarburants. Dans la mesure où la société en commandite obtient des certificats dépassant les cibles relatives à son obligation pour l'année en cours, ces certificats peuvent être reportés en avant pour couvrir jusqu'à 25 % de l'obligation de l'année suivante, ou vendus à d'autres parties.

Les certificats obtenus ou achetés au cours de l'exercice qui seront utilisés pour régler la tranche courante de l'obligation sont comptabilisés à titre de stocks au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût lié aux certificats obtenus est présumé correspondre au coût moyen du mélange de biocarburants pour l'exercice au cours duquel les certificats sont obtenus.

Les certificats détenus en vue de la vente à des tiers sont comptabilisés à la juste valeur dans les stocks. Il n'existe aucun marché externe permettant d'évaluer les certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable. Afin d'évaluer ces contrats, la société en commandite a adopté une méthode d'établissement des prix qui tient compte à la fois de données observables fondées sur les données du marché et d'hypothèses élaborées à l'interne en fonction de l'activité observable sur le marché. Les variations des cours du marché pour les certificats et la quantité de certificats considérés comme réalisables au moyen de ventes externes sont comptabilisées immédiatement dans le compte consolidé résumé de résultat non audité. Les certificats pour lesquels aucun marché actif n'est considéré comme existant ne sont pas comptabilisés.

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

Le passif lié aux obligations en vertu de l'arrêté relatif à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable est comptabilisé pour l'exercice au cours duquel l'obligation survient et évalué selon le coût d'obtention des certificats qui seront émis pour respecter l'obligation, ou selon les sorties de trésorerie futures attendues pour régler les obligations. Le passif est comptabilisé au titre des créiteurs et autres.

e) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisées séparément du goodwill sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles de la société en commandite se composent principalement des réseaux d'aqueduc et d'égout, des droits de concession, des logiciels, des marques de commerce, des réseaux de distribution, des brevets, du développement de produits, des relations clients, du programme de fidélité et de la technologie.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont présentées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, de la même manière que les immobilisations incorporelles acquises séparément. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur les périodes suivantes :

Réseaux d'aqueduc et d'égout	Jusqu'à 50 ans
Portefeuille de droits de concession et de clients	Jusqu'à 50 ans
Logiciels	Jusqu'à 10 ans
Relations clients	Jusqu'à 30 ans
Brevets, marques de commerce et technologie exclusive	Jusqu'à 40 ans
Développement de produits	Jusqu'à 5 ans
Réseaux de distribution	Jusqu'à 25 ans
Programme de fidélité	Jusqu'à 15 ans

Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont calculés comme la différence entre le produit net de sortie et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les accords de concession de services, qui donnent à la société en commandite le droit de faire payer les usagers pour les services, sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles aux termes d'IFRIC 12, *Accords de concession de services*. Les réseaux d'aqueduc et d'égout et le portefeuille de droits de concession et de clients ont été acquis dans le cadre de l'acquisition de BRK Ambiental Participações S.A. (« BRK Ambiental »), l'entreprise de services liés à l'eau, aux eaux usées et industrielles et aux égouts au Brésil, et ont initialement été comptabilisés à leur juste valeur. Plus d'information au sujet de l'acquisition est présentée à la note 3.

f) Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques iront à notre société en commandite et que les produits ainsi que les coûts engagés ou à engager peuvent être mesurés de manière fiable. Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les montants présentés à titre de produits sont présentés déduction faite du montant estimatif des retours de clients, des réfections et des rabais et autres remises semblables.

La société en commandite comptabilise les produits lorsque les critères précis sont satisfaits pour chacune des activités de la société en commandite, comme il est décrit ci-après. La trésorerie versée à la société en commandite par des clients est comptabilisée à titre de produits différés jusqu'à ce que les critères de comptabilisation des produits soient satisfaits.

Dans le secteur Services commerciaux, les produits tirés de la vente de biens de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni représentent les ventes facturées nettes de carburants et de certificats relatifs à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable, en excluant les taxes à la valeur ajoutée, mais en incluant les taxes d'accise, qui sont considérées comme des taxes à la production et comptabilisées dans la contrepartie reçue. Les produits sont comptabilisés au moment où il y a transfert du titre de propriété au client.

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

g) Changements futurs de méthodes comptables

i) *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés et prescrit la présentation d'informations plus instructives et pertinentes. IFRS 15 exige également la présentation d'informations additionnelles au sujet de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients. IFRS 15 annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits. IFRS 15 s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients, les principales exceptions concernant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. Elle doit être appliquée pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'application anticipée est autorisée. La société en commandite a élaboré un plan de transition détaillé afin d'appliquer IFRS 15. La société en commandite a essentiellement terminé la phase d'évaluation et l'évaluation de l'incidence. Nous progressons comme prévu dans la mise en application de la norme.

La société en commandite a décidé de façon provisoire d'utiliser l'approche rétrospective modifiée à la date de transition, selon laquelle un ajustement cumulatif sera comptabilisé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018 au moment de l'application initiale. Aucun ajustement significatif requis au moment de l'adoption n'a été relevé jusqu'à maintenant; une analyse technique ainsi que des évaluations quantitatives plus poussées sont cependant nécessaires pour tirer des conclusions quant à l'incidence globale. La société en commandite continue d'évaluer l'incidence globale d'IFRS 15 sur les états financiers consolidés.

ii) *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui annule et remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 établit des principes d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers en vue de la présentation d'informations pertinentes et utiles aux utilisateurs des états financiers pour l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude liés aux flux de trésorerie futurs de l'entité. Cette norme comprend également une nouvelle norme en matière de comptabilité de couverture générale qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité. Elle ne modifie pas entièrement les différentes catégories de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité. Cependant, IFRS 9 permettra à un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées pour la gestion des risques d'être admissibles à l'application de la comptabilité de couverture et permettra d'exercer davantage son jugement au moment d'évaluer l'efficacité des relations de couverture. IFRS 9 entrera obligatoirement en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La société en commandite a élaboré un plan de transition détaillé afin d'appliquer IFRS 9. La société en commandite en est actuellement à la phase d'évaluation et elle a dressé un inventaire de tous ses instruments financiers. Jusqu'à présent, la direction a participé à des séances de planification stratégique avec ses filiales et ses entreprises associées. La société en commandite a achevé la phase d'identification des questions problématiques relatives au projet de transition et évalue actuellement son incidence. Aucun ajustement significatif requis au moment de l'adoption n'a été relevé jusqu'à maintenant; une analyse technique ainsi que des évaluations quantitatives plus poussées sont cependant nécessaires pour tirer des conclusions quant à l'incidence globale. La direction continue d'évaluer l'incidence globale d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés.

iii) *Contrats de location*

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat ne soit inférieure à 12 mois ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 annule et remplace IAS 17, *Contrats de location*, et ses directives d'interprétation connexes. IFRS 16 doit être appliquée pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, l'adoption anticipée étant permise si IFRS 15 a également été appliquée. La société en commandite évalue actuellement l'incidence d'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés.

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

iv) *IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère (« IFRIC 22 »)*

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'interprétation précise que la date de la transaction aux fins de la détermination du cours de change à appliquer lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou de la partie d'actif, de charge ou de produit connexe) correspond à la date à laquelle une entité comptabilise pour la première fois l'actif non monétaire ou le passif non monétaire issu du paiement ou de la réception d'une contrepartie anticipée. L'interprétation peut être appliquée de façon rétrospective ou prospective. La société en commandite évalue l'incidence d'IFRIC 22 sur ses états financiers consolidés, y compris la méthode d'adoption.

v) *IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (« IFRIC 23 »)*

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Aux termes de l'interprétation, une entité doit évaluer s'il est probable qu'une administration fiscale accepte un traitement fiscal incertain utilisé par une entité, ou qu'une entité se propose d'utiliser, dans sa déclaration de revenus, et elle doit faire preuve de jugement pour déterminer si chaque traitement fiscal doit être considéré au cas par cas ou si certains traitements fiscaux devraient plutôt être regroupés. Son choix doit se faire en fonction de la méthode offrant les meilleures prévisions quant au dénouement de l'incertitude. L'entité doit aussi déterminer s'il est probable que l'autorité compétente accepte chaque traitement fiscal ou chaque ensemble de traitements fiscaux, en supposant que l'autorité fiscale habilitée à contrôler un montant déclaré contrôlera effectivement le montant en question et aura, pour ce faire, pleine connaissance de toute l'information pertinente. L'interprétation peut être appliquée de façon entièrement rétrospective ou selon l'approche rétrospective modifiée sans retraitement de l'information comparative. La société en commandite n'a pas encore commencé à évaluer l'incidence d'IFRIC 23 sur ses états financiers consolidés.

h) Nouvelles méthodes comptables adoptées

i) *Impôt sur le résultat*

En janvier 2016, l'IASB a publié certaines modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, visant à clarifier la manière de comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux pertes latentes sur les instruments de créance évalués à la juste valeur. Une différence temporaire déductible apparaît lorsque la valeur comptable de l'instrument de créance évalué à la juste valeur est inférieure au coût à des fins fiscales, peu importe que cet instrument de créance soit détenu en vue de la vente ou détenu jusqu'à l'échéance. La comptabilisation de l'actif d'impôt différé qui découle de cette différence temporaire déductible s'effectue en tenant compte des autres éléments d'impôt différé, les restrictions relatives au droit fiscal local s'appliquant le cas échéant. De plus, l'estimation des bénéfices imposables futurs peut tenir compte du recouvrement d'un montant supérieur à la valeur comptable de l'actif, lorsque cela est probable. Ces modifications entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, l'application anticipée étant permise. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ii) *Informations à fournir – Tableau des flux de trésorerie*

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'IASB exige la présentation des variations suivantes des passifs issus des activités de financement (au besoin) : i) les changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) les variations des justes valeurs; et v) les autres changements. Ces modifications s'appliqueront aux états financiers consolidés annuels et aucun chiffre correspondant n'est exigé.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 3. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser ses entités émettrices, la société en commandite évalue le degré d'influence exercé par la société en commandite directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Un contrôle est exercé lorsque la société en commandite a un pouvoir sur les entités acquises et lorsqu'elle a la capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements de ces entités.

La société en commandite comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, en vertu de laquelle le coût d'acquisition d'une entreprise est réparti entre ses actifs et ses passifs corporels et incorporels identifiables en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition.

a) Acquisitions réalisées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017

Le tableau suivant présente la contrepartie transférée, les actifs acquis et les passifs repris aux dates d'acquisition applicables.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	Services commerciaux¹	Activités industrielles¹
Trésorerie	190 \$	383 \$
Contrepartie éventuelle	10	—
Contrepartie totale²	200 \$	383 \$
 <u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29	296
Débiteurs et autres	1 193	978
Stocks	661	10
Placements mis en équivalence	125	109
Immobilisations corporelles	248	200
Immobilisations incorporelles	376	2 467
Goodwill	295	14
Actifs d'impôt différé	9	50
Actifs financiers	106	—
Autres actifs	—	65
Créditeurs et autres	(1 801)	(220)
Emprunts	(210)	(1 468)
Passifs d'impôt différé	(52)	(747)
Actifs nets acquis, avant les participations ne donnant pas le contrôle	979	1 754
Participations ne donnant pas le contrôle ^{3, 4}	(779)	(1 371)
Actifs nets acquis	200 \$	383 \$

1. La juste valeur initiale de l'ensemble des actifs acquis, des passifs repris et du goodwill dans le cadre de cette acquisition a été établie sur une base provisoire à la fin de la période de présentation.
2. Exclut la contrepartie attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.
3. Les participations ne donnant pas le contrôle, qui représentent la participation d'autres entités dans des filiales actives et sont comptabilisées au moment des regroupements d'entreprises, ont été évaluées à la juste valeur en ce qui concerne les services commerciaux.
4. Les participations ne donnant pas le contrôle, qui représentent la participation d'autres entités dans des filiales actives et sont comptabilisées au moment des regroupements d'entreprises, ont été évaluées selon la quote-part de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris en ce qui concerne les activités industrielles.

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

Activités industrielles

BRK Ambiental

Le 25 avril 2017, la société en commandite a acquis, de concert avec des investisseurs institutionnels, une participation avec droit de vote de 70 % dans BRK Ambiental, une entreprise de traitement des eaux usées et des eaux industrielles au Brésil qui avait une participation avec droit de vote de 12,5 % dans BRK Ambiental – Ativos Maduros S.A. (« OAMA »), une entreprise de traitement des eaux industrielles. OAMA est comptabilisée par BRK Ambiental selon la méthode de la mise en équivalence. Par la suite, le 30 mai 2017, la société en commandite a acquis, en partenariat avec des investisseurs institutionnels, la participation avec droit de vote restante de 87,5 % dans OAMA et a commencé à consolider l'entreprise. Au moment de l'acquisition de BRK Ambiental, la participation avec droit de vote de 12,5 % dans OAMA a été réévaluée à la juste valeur dans le cadre de la répartition du prix d'achat. Compte tenu de la courte période qui sépare les deux dates de clôture, aucun profit ni perte de réévaluation n'a été comptabilisé.

Au moment de l'acquisition des entreprises, la société en commandite détenait une participation économique d'environ 27 % qui, combinée avec notre participation avec droit de vote, nous donne le contrôle sur BRK Ambiental et sur OAMA. Par conséquent, la société en commandite consolide les entreprises aux fins de la présentation des états financiers. Au 30 septembre 2017, la société en commandite détenait une tranche de 35 M\$ de la contrepartie en mains tierces, qui sera versée au vendeur au cours des cinq prochaines années à chaque anniversaire de la date de clôture. Des coûts d'acquisition de 11 M\$ ont été passés en charges aux dates d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans le compte consolidé intermédiaire résumé de résultat non audité. Un goodwill d'environ 14 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités regroupées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 comprennent des produits de 83 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de 5 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 150 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 16 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Services commerciaux

Fuel Holdings Ltd. (« Greenergy »)

Le 10 mai 2017, la société en commandite a acquis, de concert avec des investisseurs institutionnels, une participation de 85 % dans Greenergy, une entreprise de stockage et de distribution de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni pour une contrepartie de 78 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 14 % et une participation avec droit de vote de 85 % dans cette entreprise, ce qui nous donne le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière.

La contrepartie éventuelle pourrait déclencher le paiement d'un montant si certaines cibles du BAIIA sont atteintes par Greenergy ou ses filiales au cours de la période de cinq ans suivant la clôture, de même que certaines cibles en matière de distributions en trésorerie et de placement. Les montants non actualisés des paiements potentiels se situent entre 6 M\$ et 10 M\$. À la date d'acquisition, la société en commandite a comptabilisé une contrepartie éventuelle de 10 M\$.

Avant la clôture de l'acquisition, la société en commandite avait conclu une couverture de flux de trésorerie, laquelle a généré un profit de 12 M\$ à la clôture. La société en commandite avait choisi de comptabiliser les profits connexes et de les reclasser des autres éléments du résultat global afin de les inclure dans la juste valeur initiale des actifs nets acquis.

Des coûts d'acquisition de 7 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans le compte consolidé intermédiaire résumé de résultat non audité. Un goodwill de 73 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 comprennent des produits de 1 120 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de 5 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 2 068 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 6 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Commercialisation de carburants

Le 17 juillet 2017, de concert avec des partenaires institutionnels, la société en commandite a acquis 213 stations-service de détail et dépanneurs connexes (l'« entreprise de commercialisation de carburants ») dans tout le Canada, pour une contrepartie de 110 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 26 % et une participation avec droit de vote de 100 % dans cette entreprise, ce qui donne à la société en commandite le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière.

Les stations-service passeront sous la marque Mobil dans le cadre d'un accord conclu avec Imperial Oil, marquant l'entrée de la marque de carburant Mobil sur le marché canadien. Les stations-service continueront de permettre aux clients d'accumuler des points dans le cadre du programme de fidélité existant. Une immobilisation incorporelle relative au programme de fidélité a été comptabilisée au moment de l'acquisition.

Avant la clôture de l'acquisition, la société en commandite avait conclu une couverture de flux de trésorerie, laquelle a généré un profit de 3 M\$ à la clôture. La société en commandite a choisi de comptabiliser les profits connexes et de les reclasser des autres éléments du résultat global afin de les inclure dans la juste valeur initiale des actifs nets acquis.

Des coûts d'acquisition de 4 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat non audités. Un goodwill de 211 M\$ a été acquis, lequel représente la croissance et les synergies que la société en commandite devrait connaître en raison de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé est déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 comprennent des produits de 74 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de moins de 1 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 266 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Autres

Le 19 juin 2017, l'une des filiales de la société en commandite a acquis une entreprise de courtage immobilier dans la province de Québec, au Canada, pour une contrepartie totale d'approximativement 9 M\$ attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 100 % et une participation avec droit de vote de 100 % dans cette entreprise, ce qui nous donne le contrôle sur l'entreprise. Par conséquent, la société en commandite consolide cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière. Des coûts d'acquisition de moins de 1 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat non audités.

Un goodwill de 9 M\$ a été acquis, lequel représente les synergies qui devraient découler de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de la société en commandite provenant de ces activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 comprennent des produits de 1 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de moins de 1 M\$ découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2017, la société en commandite aurait comptabilisé des produits d'approximativement 5 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite d'approximativement 1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

b) Acquisitions réalisées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016

Le tableau suivant présente la contrepartie transférée, les actifs acquis et les passifs repris à la date d'acquisition applicable.

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	Services commerciaux¹
Contrepartie totale ¹	9 \$
<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	
Fonds de roulement net	8
Immobilisations incorporelles	4
Goodwill	25
Actifs nets acquis, avant les participations ne donnant pas le contrôle	37
Participations ne donnant pas le contrôle ²	(28)
Actifs nets acquis	9 \$

1. Exclut la contrepartie attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.
2. Les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées au moment des regroupements d'entreprises ont été évaluées à la juste valeur.

Services commerciaux – Gestion d'installations

Le 1^{er} août 2016, nous avons fait l'acquisition, de concert avec des investisseurs institutionnels, d'une participation de 85 % dans un fournisseur de services de gestion de centres de données aux États-Unis pour une contrepartie de 9 M\$, attribuable à la société en commandite. Au moment de l'acquisition, la société en commandite détenait une participation économique de 24 % et une participation avec droit de vote de 85 % dans cette entreprise, ce qui nous donne le contrôle de l'entreprise. Par conséquent, nous consolidons cette entreprise aux fins de la présentation de l'information financière. Des coûts d'acquisition de moins de 0,5 M\$ ont été passés en charges aux dates d'acquisition et comptabilisés à titre d'autres charges dans le compte consolidé intermédiaire résumé de résultat non audité. Un goodwill de 25 M\$ a été acquis, lequel représente les synergies qui devraient découler de l'intégration de ces activités. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les résultats de notre société en commandite provenant de ces activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016 comprennent des produits de 3 M\$ et un bénéfice net attribuable à la société en commandite de néant découlant de l'acquisition. Si l'acquisition avait pris effet le 1^{er} janvier 2016, nos produits pro forma auraient augmenté d'environ 13 M\$ et le bénéfice net pro forma attribuable à la société en commandite, de moins de 1 M\$, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016.

NOTE 4. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur coté, selon le cas. Lorsqu'il n'existe aucun cours acheteur ou vendeur disponible, le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument est alors utilisé. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché en vigueur, comme les cours acheteur et vendeur, selon le cas, pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, ou selon des modèles d'évaluation internes et externes, tels que des modèles d'évaluation des options et des analyses des flux de trésorerie actualisés, reposant sur des facteurs de marché observables.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des hypothèses relatives au montant et au calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la société en commandite se base principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables, tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Le tableau suivant présente de l'information détaillée sur les instruments financiers et leur classement connexe au 30 septembre 2017.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Juste valeur par le biais du résultat net	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances/ Autres passifs	Total
	(Juste valeur)	(Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	(Coût amorti)	
BASE D'ÉVALUATION				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	1 573 \$	1 573 \$
Débiteurs, montant net (courants et non courants) ¹	50	—	4 007	4 057
Autres actifs (courants et non courants) ²	—	—	231	231
Actifs financiers (courants et non courants) ³	96	334	250	680
Total	146 \$	334 \$	6 061 \$	6 541 \$
Passifs financiers				
Créditeurs et autres ⁴	113 \$	— \$	4 988 \$	5 101 \$
Emprunts (courants et non courants)	—	—	3 662	3 662
Total	113 \$	— \$	8 650 \$	8 763 \$

1. Les débiteurs comptabilisés à la juste valeur se rapportent à nos activités minières.
2. Ne tient pas compte des paiements d'avance et autres actifs de 276 M\$.
3. Se reporter à la rubrique « Activités de couverture » à la note 4a) ci-dessous.
4. Ne tient pas compte des provisions et des passifs relatifs au démantèlement de 243 M\$.

Au 30 septembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient un montant en trésorerie de 792 M\$ (31 décembre 2016 – 519 M\$) et un montant en équivalents de trésorerie de 781 M\$ (31 décembre 2016 – 531 M\$), dont des dépôts de 588 M\$ auprès de Brookfield (31 décembre 2016 – 519 M\$), comme il est décrit à la note 17.

La juste valeur de tous les actifs et passifs financiers au 30 septembre 2017 correspondait à leur valeur comptable, sauf pour les emprunts de l'une de nos entreprises liées aux activités industrielles, pour lesquels la juste valeur déterminée au moyen de données de niveau 1 s'est établie à 236 M\$ (31 décembre 2016 – 204 M\$), contre une valeur comptable de 227 M\$ (31 décembre 2016 – 221 M\$), ainsi que pour le billet à recevoir de Teekay Offshore Partners L.P. (« Teekay Offshore »), pour lequel la juste valeur s'est établie à 88 M\$, contre une valeur comptable de 69 M\$.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

Le tableau suivant présente de l'information détaillée sur les instruments financiers et leur classement connexe au 31 décembre 2016.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Juste valeur par le biais du résultat net	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances/ Autres passifs	Total
		(Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)		
BASE D'ÉVALUATION	(Juste valeur)		(Coût amorti)	
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	1 050 \$	1 050 \$
Débiteurs, montant net (courants et non courants) ¹	42	—	1 755	1 797
Autres actifs (courants et non courants) ²	—	—	309	309
Actifs financiers (courants et non courants) ³	34	432	73	539
Total	76 \$	432 \$	3 187 \$	3 695 \$
Passifs financiers				
Créditeurs et autres ⁴	32 \$	— \$	2 222 \$	2 254 \$
Emprunts (courants et non courants)	—	—	1 551	1 551
Total	32 \$	— \$	3 773 \$	3 805 \$

1. Les débiteurs comptabilisés à la juste valeur se rapportent à nos activités minières.
2. Ne tient pas compte des paiements d'avance et autres actifs de 109 M\$.
3. Se reporter à la rubrique « Activités de couverture » à la note 4a) ci-dessous.
4. Ne tient pas compte des provisions et des passifs relatifs au démantèlement de 203 M\$.

a) Activités de couverture

La société en commandite utilise des contrats de change et des instruments de créance libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, des pertes nettes latentes avant impôt de 31 M\$ et de 77 M\$ (30 septembre 2016 – pertes nettes de 10 M\$ et de 25 M\$, respectivement) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, respectivement, relativement à la partie efficace des couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger. Au 30 septembre 2017, les soldes de l'actif dérivé latent et du passif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures d'investissement net se chiffraient respectivement à 3 M\$ (31 décembre 2016 – 21 M\$) et à 35 M\$ (31 décembre 2016 – 1 M\$).

La société en commandite utilise des contrats de swap sur marchandises pour couvrir le prix de vente de ses contrats liés au gaz ainsi que des contrats de change pour couvrir les acquisitions futures hautement probables. Un certain nombre de ces contrats sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, des profits nets latents avant impôt de 6 M\$ et de 26 M\$ (30 septembre 2016 – néant et néant, respectivement) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, respectivement, relativement à la partie efficace des couvertures des flux de trésorerie. Au 30 septembre 2017, les soldes de l'actif dérivé latent et du passif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie se chiffraient respectivement à 14 M\$ (31 décembre 2016 – néant) et à néant (31 décembre 2016 – 12 M\$).

Les autres dérivés sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

b) Niveaux hiérarchiques de la juste valeur – Instruments financiers

Les actifs et les passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et au moyen de données de niveau 3 comprennent des actifs financiers de 170 M\$ (31 décembre 2016 – 108 M\$) et des passifs financiers de 44 M\$ (31 décembre 2016 – néant), lesquels sont évalués à la juste valeur au moyen de données fondées sur les meilleures estimations de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017. Le tableau suivant présente le classement des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon le niveau des données utilisées au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

	30 septembre 2017			31 décembre 2016		
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers						
Actions ordinaires	210 \$	— \$	— \$	192 \$	— \$	— \$
Obligations de sociétés	—	—	—	143	—	—
Débiteurs	—	50	—	—	42	—
Prêts et effets à recevoir	—	—	1	—	—	8
Actifs dérivés	5	45	45	—	23	9
Autres actifs financiers	—	—	124	—	—	91
	215 \$	95 \$	170 \$	335 \$	65 \$	108 \$
Passifs financiers						
Passifs dérivés	6 \$	62 \$	— \$	— \$	32 \$	— \$
Autres passifs financiers	— \$	— \$	44 \$	—	—	—
	6 \$	62 \$	44 \$	— \$	32 \$	— \$

En acquérant la participation dans Teekay Offshore, la société en commandite a acquis des bons de souscription qui sont comptabilisés comme des actifs dérivés de niveau 3. Au moment de la comptabilisation initiale, le prix de transaction différait de la juste valeur des bons de souscription, ce qui a donné lieu à un profit différé de 11 M\$. Le profit différé sera comptabilisé dans le compte consolidé de résultat lorsque les bons de souscription seront réglés.

Le tableau suivant présente la variation du solde des actifs financiers classés dans le niveau 3 au 30 septembre 2017.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017
Solde au début de l'exercice	108 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée en résultat net	(9)
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	5
Entrées	72
Cessions	(6)
Solde à la fin de la période	170 \$

c) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités lorsque la société en commandite a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Au 30 septembre 2017, des actifs financiers d'un montant brut de 18 M\$ (31 décembre 2016 – 20 M\$) et des passifs financiers d'un montant brut de 13 M\$ (31 décembre 2016 – 11 M\$) étaient compensés dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités relativement aux instruments financiers dérivés.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 5. ACTIFS FINANCIERS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Courants		
Titres négociables ¹	208 \$	335 \$
Liquidités soumises à restrictions	87	71
Contrats dérivés	52	23
Prêts et effets à recevoir	6	4
Total courant	353 \$	433 \$
Non courants		
Titres négociables ¹	1 \$	— \$
Liquidités soumises à restrictions	11	—
Contrats dérivés	42	9
Prêts et effets à recevoir	148	6
Autres actifs financiers	125	91
Total non courant	327 \$	106 \$

1. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, la société en commandite a comptabilisé des profits nets à la cession de titres négociables de 10 M\$ et de 49 M\$, respectivement (30 septembre 2016 – 29 M\$ et 57 M\$).

En acquérant la participation dans Teekay Offshore, la société en commandite a acquis un billet portant intérêt au taux de 10 % par année. Au moment de la comptabilisation initiale, le prix d'achat, de 69 M\$, différait de la juste valeur, de 88 M\$, ce qui a donné lieu à un profit différé de 19 M\$. Le profit différé sera comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat, au moment de l'acquisition du billet jusqu'à son échéance, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 6. DÉBITEURS ET AUTRES MONTANTS À RECEVOIR, MONTANT NET

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Courants, montant net	3 187 \$	1 703 \$
Non courants, montant net		
Avance liée à un contrat avec un client	129	94
Droits de facturation	741	—
Total non courant, montant net	870 \$	94 \$
Total	4 057 \$	1 797 \$

L'augmentation du montant net des débiteurs et autres montants à recevoir depuis le 31 décembre 2016 tient essentiellement aux acquisitions dans nos secteurs Services commerciaux et Activités industrielles au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Cette augmentation tient compte d'une fluctuation de 1 971 M\$ des débiteurs au 30 septembre 2017, par rapport au 31 décembre 2016.

Les droits de facturation représentent les droits non facturés de BRK Ambiental découlant des produits tirés de la construction relativement à des contrats liés à des concessions publiques, lesquels sont comptabilisés quand il existe un droit inconditionnel de recevoir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers de la part du concédant à l'égard des services de construction.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 7. STOCKS, MONTANT NET

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Courants		
Matières premières et consommables	151 \$	75 \$
Carburants	464	—
Travaux en cours	72	59
Certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable ¹	282	—
Autres produits finis ²	28	95
Valeur comptable des stocks	997 \$	229 \$

1. Des certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable d'un montant de 54 M\$ sont détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur. Il n'existe aucun marché externe permettant d'évaluer les certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable. Afin d'évaluer ces contrats, la société en commandite a adopté une méthode d'établissement des prix qui tient compte à la fois de données observables fondées sur les données du marché et d'hypothèses élaborées à l'interne en fonction de l'activité observable sur le marché.
2. Les stocks d'autres produits finis se composent surtout de biens acquis par notre entreprise de services immobiliers ainsi que de certains produits finis dans les secteurs Activités industrielles, Services de construction et Énergie.

L'augmentation des stocks par rapport au 31 décembre 2016 tient essentiellement aux acquisitions au sein de notre secteur Services commerciaux, qui représentaient une tranche de 745 M\$ de l'augmentation des stocks au 30 septembre 2017, par rapport au 31 décembre 2016.

NOTE 8. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	8 \$
Débiteurs, montant net	10	56
Stocks	1	75
Immobilisations corporelles	6	58
Immobilisations incorporelles et goodwill	—	67
Actifs détenus en vue de la vente	17 \$	264 \$
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	13 \$	66 \$

Activités industrielles – Fabrication d'électrodes de graphite

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite dans notre secteur Activités industrielles a comptabilisé un débit de néant et de 10 M\$, respectivement, pour aligner la valeur comptable des actifs sur la juste valeur estimative. En juillet 2017, les actifs ont été vendus pour un produit qui correspond à la juste valeur estimative de 28 M\$. Au 30 septembre 2017, les actifs et passifs liés à certaines activités secondaires de l'entreprise de fabrication d'électrodes de graphite demeuraient détenus en vue de la vente.

Activités industrielles – Fabrication de produits de soutien à l'infrastructure

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, notre entreprise de fabrication de produits de soutien à l'infrastructure a vendu des actifs classés comme détenus en vue de la vente, pour un produit de néant et de 27 M\$, respectivement.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

Activités industrielles – Fabrication de baignoires et de douches

En janvier 2017, de concert avec des partenaires institutionnels, la société en commandite a vendu son entreprise de fabrication de baignoires et de douches pour un produit de 357 M\$, après les coûts de transaction et les autres éléments, et a enregistré un profit connexe de néant et de 233 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

Énergie – Entreprise de pétrole et de gaz naturel

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, notre entreprise de pétrole et de gaz naturel dans notre secteur Énergie a comptabilisé un débit de néant et de 23 M\$, respectivement, pour aligner la valeur comptable des actifs sur la juste valeur estimative. En août 2017, la société en commandite a conclu la vente pour un produit de 24 M\$ et a enregistré une perte connexe de 24 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

NOTE 9. AUTRES ACTIFS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Courants		
Travaux en cours ¹	231 \$	309 \$
Paiements d'avance et autres actifs	197	88
Total courant	428 \$	397 \$
Non courants		
Paiements d'avance et autres actifs	79 \$	21 \$
Total non courant	79 \$	21 \$

1. Se reporter à la note 15 pour de plus amples renseignements.

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Valeur comptable brute :		
Solde au début	2 849 \$	2 959 \$
Entrées	125	134
Cessions	(15)	(113)
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises ¹	448	—
Transferts et actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente ²	(185)	(197)
Écarts de change nets	199	66
Solde à la fin	3 421 \$	2 849 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur		
Solde au début	(753)	(595)
Dotation à l'amortissement, amortissement pour déplétion et charge pour perte de valeur	(188)	(216)
Cessions	11	14
Transferts et actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente ²	136	59
Écarts de change nets	(58)	(15)
Solde à la fin	(852) \$	(753) \$
Valeur comptable nette	2 569 \$	2 096 \$

1. Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements.
2. Se reporter à la note 8 pour de plus amples renseignements.

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016

NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>30 septembre 2017</u>	<u>31 décembre 2016</u>
Valeur comptable brute :		
Solde au début	554 \$	628 \$
Entrées, montant net	58	18
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises ¹	2 843	36
Actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente	—	(130)
Écarts de change nets	22	2
Solde à la fin	3 477 \$	554 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur		
Solde au début	(183)	(183)
Dotation aux amortissements	(84)	(52)
Actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente	—	52
Écarts de change nets	(8)	—
Solde à la fin	(275) \$	(183) \$
Valeur comptable nette	3 202 \$	371 \$

1. Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements.

NOTE 12. GOODWILL

<u>(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)</u>	<u>30 septembre 2017</u>	<u>31 décembre 2016</u>
Solde au début de la période	1 152 \$	1 124 \$
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises ¹	309	39
Pertes de valeur	—	(3)
Actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente	—	(4)
Écart de change	66	(4)
Solde à la fin de la période	1 527 \$	1 152 \$

1. Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 13. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Solde au début de l'exercice	166 \$	492 \$
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises ¹	234	—
Entrées	208	—
Cessions ²	—	(289)
Quote-part du bénéfice net	61	68
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(3)	(79)
Distributions reçues	(43)	(25)
Écart de change	3	(1)
Solde à la fin de la période	626 \$	166 \$

1. Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements.
2. Les cessions de placements mis en équivalence en 2016 ont trait à la vente partielle et à la restructuration de notre entreprise liée à l'énergie en Australie-Occidentale au cours de l'exercice. Ainsi, la société en commandite consolide désormais une moins grande partie de la participation des investisseurs institutionnels, ce qui a donné lieu à une diminution du solde des placements mis en équivalence, et à une diminution correspondante des participations d'autres entités.

Les acquisitions de BRK Ambiental et de Greenergy au deuxième trimestre de 2017 se sont traduites par une augmentation de 234 M\$ des placements mis en équivalence par rapport au 31 décembre 2016.

De plus, le 25 septembre 2017, la société en commandite a acquis, de concert avec des investisseurs institutionnels, une participation économique de 60 % et une participation avec droit de vote de 49 % dans Teekay Offshore. La société en commandite a acquis une participation sous forme de parts de société en commandite dans Teekay Offshore, ainsi que des bons de souscription et un billet, pour une contrepartie totale de 317 M\$. L'acquisition des parts de société en commandite s'est traduite par une augmentation de 208 M\$ des placements mis en équivalence par rapport au 31 décembre 2016, tandis que les bons de souscription et le billet acquis ont été comptabilisés séparément dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière non audités à titre d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et au coût amorti, respectivement.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la société en commandite a reçu des distributions totales des placements mis en équivalence de 43 M\$, y compris une distribution de 25 M\$ provenant de nos placements mis en équivalence dans le secteur Énergie au cours du premier trimestre.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 14. CRÉDITEURS ET AUTRES

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Courants :		
Créditeurs	1 483 \$	1 325 \$
Charges à payer et autres passifs ^{1, 2}	2 578	476
Travaux en cours ³	415	239
Provisions et passifs relatifs au démantèlement	51	39
Total courant	4 527 \$	2 079 \$
Non courants :		
Créditeurs	125 \$	91 \$
Charges à payer et autres passifs ²	408	123
Travaux en cours ³	91	—
Provisions et passifs relatifs au démantèlement	193	164
Total non courant	817 \$	378 \$

1. Comprend les découverts bancaires.

2. Comprend une obligation au titre des prestations définies de 45 M\$ (tranche courante de 1 M\$ et tranche non courante de 44 M\$) et une obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite de 28 M\$ (tranche courante de 2 M\$ et tranche non courante de 26 M\$) au 30 septembre 2017.

3. Se reporter à la note 15 pour de plus amples renseignements.

L'augmentation des créditeurs et autres par rapport au 31 décembre 2016 est principalement attribuable aux acquisitions dans nos secteurs Services commerciaux et Activités industrielles au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Cette augmentation tient compte d'une augmentation de 2 509 M\$ des créditeurs et autres au 30 septembre 2017 par rapport au 31 décembre 2016.

NOTE 15. CONTRATS EN COURS

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Coûts engagés à la date considérée au titre des contrats	11 922 \$	9 761 \$
Bénéfices comptabilisés à la date considérée (moins la perte comptabilisée)	588	498
	12 510	10 259
Moins : la facturation à l'avancement	(12 785)	(10 189)
Travaux en cours au titre des contrats (passif)	(275) \$	70 \$
Composantes :		
Montants dus par des clients – travaux en cours (courants)	231 \$	309 \$
Montants dus aux clients – créditeurs (courants)	(506)	(239)
Travaux en cours nets	(275) \$	70 \$

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 16. EMPRUNTS

Le total des emprunts courants et non courants au 30 septembre 2017 s'élevait à 3 662 M\$ (31 décembre 2016 – 1 551 M\$). L'augmentation de 2 111 M\$ par rapport au 31 décembre 2016 découle principalement des acquisitions d'entreprises au sein de nos secteurs Services commerciaux et Activités industrielles.

La société en commandite a repris des emprunts de 58 M\$ sous la forme d'effets de prêts d'actionnaires à long terme, lesquels sont remboursables en 2027 et sont assortis d'un taux d'intérêt de 8 %, par suite de l'acquisition au sein de notre secteur Services commerciaux. Les emprunts sont remboursables aux investisseurs institutionnels et à la direction du réinvestissement.

Certaines entreprises de la société en commandite disposent de facilités de crédit dont les montants sont prélevés et remboursés sur une base mensuelle. Cette variation est comptabilisée en montant net dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités de la société en commandite.

Comme il est mentionné à la note 17, la société en commandite a conclu une convention de crédit avec Brookfield (les « conventions de crédit liées à Brookfield ») prévoyant deux facilités de crédit renouvelables de trois ans assorties de taux d'intérêt variables. La première est une facilité de crédit d'exploitation permettant des emprunts d'un montant maximal de 200 M\$ aux fins du fonds de roulement, et la seconde est une facilité d'acquisition permettant des emprunts d'un montant maximal de 300 M\$ aux fins du financement des acquisitions et des placements. Au 30 septembre 2017, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit aux termes des conventions de crédit liées à Brookfield. Après le 30 septembre 2017, les deux facilités de crédit ont été regroupées en une facilité de crédit renouvelable permettant des emprunts d'un montant maximal de 500 M\$.

En août 2016, la société en commandite a conclu une facilité de crédit bilatérale non garantie de 150 M\$ avec un groupe de banques canadiennes et américaines. La facilité de crédit est disponible en dollars américains ou canadiens, et les avances portent intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 1,75 %. Cette facilité était d'une durée de deux ans, avec une option de prorogation de un an, et est destinée à être utilisée aux fins générales de l'entreprise. En mai 2017, la date d'échéance de la facilité de crédit a été modifiée et reportée d'un an jusqu'en 2019, à compter d'août 2017. En août 2017, le montant global de la facilité de crédit a été augmenté de 100 M\$, pour être porté à 250 M\$. Au 30 septembre 2017, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité, et la société en commandite respectait toutes ses clauses restrictives.

La société en commandite a conclu, par l'intermédiaire de ses entreprises actives, des facilités de crédit avec des institutions financières importantes. Il s'agit principalement de facilités de crédit à terme renouvelables et de facilités d'exploitation renouvelables assorties de taux d'intérêt variables. Dans certains cas, les facilités sont assorties de clauses restrictives financières, généralement sous la forme de ratios de couverture des intérêts et de ratios de levier financier. L'une des sociétés de services immobiliers de la société en commandite dans le secteur Services commerciaux administre un programme de titrisation sur une base de gestion complète qui consiste à céder une participation en copropriété indivise sous forme de créances admissibles à leur juste valeur en vertu des modalités de la convention en contrepartie d'un produit en trésorerie. Bien que la vente de la participation en copropriété soit considérée comme une vente légale, la société en commandite a déterminé que le critère de décomptabilisation d'actifs n'a pas été satisfait, car il n'y a pas transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété.

NOTE 17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la société en commandite a conclu les transactions présentées ci-après avec des parties liées selon la valeur d'échange. Ces transactions ont été évaluées à la juste valeur et sont comptabilisées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

a) Transactions avec la société mère

Au 30 septembre 2017, un montant de néant avait été prélevé des facilités de crédit en vertu des conventions de crédit liées à Brookfield (31 décembre 2016 – néant).

La société en commandite a conclu une convention de dépôt avec Brookfield. À l'occasion, la société en commandite peut déposer des fonds auprès de Brookfield. Le solde du dépôt est payable à vue et est assorti d'un taux d'intérêt qui correspond à celui du marché. Les fonds déposés dans le cadre de cette convention se chiffraient à 588 M\$ au 30 septembre 2017 et étaient compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, la société en commandite a gagné des produits d'intérêts de 1 M\$ et de 4 M\$, respectivement, à l'égard de ces dépôts.

La société en commandite paie à Brookfield des honoraires de gestion de base trimestriellement. Aux fins du calcul des honoraires de gestion de base, la capitalisation totale de Brookfield Business Partners L.P. correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume trimestriel des parts de la société en commandite à la Bourse principale (en fonction du volume de négociation) multiplié par le nombre de parts en circulation à la fin du trimestre (en supposant la conversion de la totalité des parts rachetables-échangeables en parts de Brookfield Business Partners L.P.), majoré de la valeur des titres des autres bénéficiaires de services, qui ne sont pas détenus par la société en commandite, majoré du montant de la dette impayée avec recours à l'égard d'un bénéficiaire de services, déduction faite de toute trésorerie détenue par de telles entités. Les honoraires de gestion de base se sont chiffrés à 9 M\$ et à 22 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement (30 septembre 2016 – 6 M\$ et 7 M\$, respectivement).

En sa capacité de porteur de parts de commanditaire spécial de la société de portefeuille SEC, Brookfield a le droit de recevoir des distributions incitatives. La distribution incitative versée au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 s'est chiffrée à 25 M\$ (30 septembre 2016 – néant).

La société en commandite a conclu un certain nombre de couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger avec Brookfield. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, des pertes latentes de 1 M\$ (30 septembre 2016 – pertes de 9 M\$) et des pertes latentes de 10 M\$ (30 septembre 2016 – pertes de 10 M\$), respectivement, ont été comptabilisés. Des profits réalisés de 1 M\$ (30 septembre 2016 – pertes de 2 M\$) et des pertes réalisées de 5 M\$ (30 septembre 2016 – pertes de 2 M\$), respectivement, liés à ces couvertures ont été comptabilisés dans l'état du résultat global. Le montant total comptabilisé à titre d'actif financier au 30 septembre 2017 était de 1 M\$ (31 décembre 2016 – 12 M\$). Le montant total comptabilisé à titre de passif financier au 30 septembre 2017 était de néant (31 décembre 2016 – néant).

b) Autres

Le tableau qui suit présente le sommaire des autres transactions que la société en commandite a conclues avec des parties liées.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)				
Transactions au cours de la période :				
Produits tirés des services de construction	94 \$	83 \$	255 \$	241 \$
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)				
Soldes à la fin de la période :				
Débiteurs			57 \$	97 \$
Créditeurs et autres			40 \$	47 \$

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

NOTE 18. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les activités de la société en commandite l'exposent à divers risques financiers, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque sur marchandises et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La société en commandite et ses filiales utilisent de façon sélective des instruments financiers dérivés dans le but de gérer ces risques.

Le tableau qui suit présente les montants notionnels totaux des dérivés de la société en commandite aux :

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Note	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Contrats de change ¹		1 460 \$	761 \$
Contrats sur marchandises	a)	—	—
		1 460 \$	761 \$

1. Les montants notionnels relatifs aux instruments dérivés compensés sont présentés à leur valeur nette.

a) Contrats sur marchandises

Au 30 septembre 2017, la société en commandite détenait les contrats sur marchandises suivants :

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Volume total	Fourchette des prix moyens pondérés	Durée résiduelle	Actif (passif) à la juste valeur de marché
Swap sur marchandises – gaz naturel	345 971 Mpi ³ /j	(\$ US/Mpi ³) – 1,99 \$ à 2,53 \$	oct. 2017 à mars 2019	18 \$
Contrats à livrer sur marchandises – palladium	65 100 onces	(\$ US/once) – 836 \$ à 914 \$	oct. 2017 à févr. 2018	(4)
Swaps et contrats à terme sur marchandises – essence, diesel, pétrole brut	887 516 m ³	(\$ US/m ³) – 358 \$ à 465 \$	oct. 2017 à avril 2019	1
Swaps et contrats à terme sur marchandises – éthanol, primes liées au biodiesel	217 766 m ³	(\$ US/m ³) – 314 \$ à 438 \$	oct. 2017 à déc. 2018	1
Contrats de vente et d'achat – diesel	1 060 756 m ³	(\$ US/m ³) – 392 \$ à 440 \$	oct. 2017 à juin 2018	2
Contrats de vente et d'achat – essence	594 673 m ³	(\$ US/m ³) – 426 \$	oct. 2017	3
Contrats de vente et d'achat – éthanol	169 866 m ³	(\$ US/m ³) – 582 \$	oct. 2017	1
Contrats de vente et d'achat – biodiesel	294 632 m ³	(\$ US/m ³) – 515 \$ à 935 \$	oct. 2017 à sept. 2018	4
Contrats de vente et d'achat – huile de cuisson usée	195 963 m ³	(\$ US/m ³) – 1 021 \$ à 1 087 \$	oct. 2017 à mars 2018	(1)
				25 \$

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 19. CAPITAUX PROPRES

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, la société en commandite a distribué aux porteurs de parts de commanditaire, de parts de commandité et de parts rachetables-échangeables des dividendes de 7 M\$ et de 21 M\$, respectivement, soit environ 0,0625 \$ par part de société en commandite chaque trimestre (30 septembre 2016 – 7 M\$ et 7 M\$, respectivement). Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, la société en commandite chaque trimestre a distribué aux autres entités qui détiennent une participation dans les filiales actives un montant de 74 M\$ et de 381 M\$, respectivement, principalement lié à la vente de l'entreprise de fabrication de baignoires et de douches et au revenu de dividende (30 septembre 2016 – 1 M\$ et 23 M\$, respectivement).

Bénéfice par part de commanditaire

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux porteurs de parts de société en commandite correspond à une perte nette de 8 M\$ et à un bénéfice net de 21 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement. Le nombre moyen pondéré de parts de société en commandite s'est chiffré à 52 millions pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017.

Placement de titres de capitaux propres

En septembre 2017, la société en commandite a émis 13 340 000 parts de société en commandite à un prix de 30 \$ par part, pour un produit brut d'environ 400 M\$, avant des frais d'émission de capitaux propres de 8 M\$. En parallèle, la société de portefeuille SEC a émis environ 6 945 000 parts rachetables-échangeables à l'intention de Brookfield, pour un produit d'environ 200 M\$. Le placement de titres de capitaux propres a donné lieu à une diminution de la participation de Brookfield dans la société en commandite, qui est passée de 75 % à 69 %, compte non tenu de l'option de surallocation.

a) Distribution incitative aux porteurs de parts de société en commandite spéciales

En sa capacité de porteur de parts de société en commandite spéciales de la société de portefeuille SEC, Brookfield a droit au versement de distributions incitatives fondées sur une hausse de 20 % du cours des parts de la société en commandite par rapport au seuil initial fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des parts, sous réserve d'un cours plus élevé. Une distribution de 25 M\$ a été déclarée et payée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017 relativement à une augmentation de 1,17 \$ par part au cours du deuxième trimestre de 2017, passant de 25,00 \$ par part à 26,17 \$ par part. Le seuil a été rétabli à 26,17 \$ par part.

b) Parts de commandité et parts de société en commandite

PARTS	Parts de commandité	Parts de société en commandite	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	4	51 845 298	51 845 302
Émises contre de la trésorerie	—	13 340 000	13 340 000
Solde au 30 septembre 2017	4	65 185 298	65 185 302

c) Parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield

PARTS	Parts rachetables- échangeables détenues par Brookfield
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	56 150 497
Émises contre de la trésorerie	6 945 000
Solde au 30 septembre 2017	63 095 497

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

NOTE 20. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

a) Attribuable aux commanditaires

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Écart de change	Disponibles à la vente	Autres¹	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	(148) \$	4 \$	3 \$	(141) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	47	2	(16)	33
Solde au 30 septembre 2017	(101) \$	6 \$	(13) \$	(108) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Écart de change	Disponibles à la vente	Autres¹	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	— \$	— \$	— \$	— \$
Émission de parts/restructuration	(127)	(9)	5	(131)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	(3)	(4)	(7)
Solde au 30 septembre 2016	(127) \$	(12) \$	1 \$	(138) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

b) Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle – Parts de société rachetables-échangeables détenues par Brookfield Asset Management Inc.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Écart de change	Disponibles à la vente	Autres¹	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	(205) \$	2 \$	6 \$	(197) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	51	1	(17)	35
Solde au 30 septembre 2017	(154) \$	3 \$	(11) \$	(162) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Écart de change	Disponibles à la vente	Autres¹	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	— \$	— \$	— \$	— \$
Émission de parts/restructuration	(181)	(13)	7	(187)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	1	(4)	(5)	(8)
Solde au 30 septembre 2016	(180) \$	(17) \$	2 \$	(195) \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

c) Attribuable à Brookfield Asset Management Inc.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Écart de change	Disponibles à la vente	Autres¹	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	(358) \$	(35) \$	33 \$	(360) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	53	13	(16)	50
Augmentation/diminution nette de l'investissement de la société mère	(3)	—	(5)	(8)
Solde à l'émission de parts/à la restructuration	308	22	(12)	318
Solde au 30 septembre 2016	— \$	— \$	— \$	— \$

1. Représente les couvertures d'investissement net, les couvertures de flux de trésorerie et les autres réserves.

NOTE 21. COÛTS D'EXPLOITATION DIRECTS

La société en commandite n'a pas d'employé ni d'administrateur principal et elle ne rémunère aucun principal dirigeant. Les principaux décideurs de la société en commandite sont tous des employés de la société mère ultime et de ses filiales, qui fournit des services de gestion en vertu de la convention-cadre de services conclue avec Brookfield.

Les coûts d'exploitation directs comprennent l'ensemble des charges imputables, à l'exception des intérêts, des amortissements, de la charge pour perte de valeur, des autres charges et de l'impôt, et sont principalement imputables au coût des ventes et à la rémunération. Le tableau qui suit présente, par nature, les coûts d'exploitation directs pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016.

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Coût des ventes	6 937 \$	1 551 \$	12 723 \$	4 322 \$
Rémunération	353	334	1 082	990
Impôts fonciers, taxes de vente et autres	5	4	37	10
Total	7 295 \$	1 889 \$	13 842 \$	5 322 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de charges s'est élevé à 4 435 M\$ et à 7 092 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement (30 septembre 2016 – 251 M\$ et 781 M\$).

NOTE 22. INFORMATION SECTORIELLE

Nos activités sont structurées en cinq secteurs opérationnels qui sont revus périodiquement par le principal décideur opérationnel aux fins d'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de la performance de ceux-ci. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société sont les principales mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation de la performance et pour la prise de décisions concernant l'affectation des ressources.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt sur le résultat différé, des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que des profits ou pertes sur évaluation sans effet sur la trésorerie et autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations des placements mis en équivalence.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés pour calculer le BAIIA de la société, afin d'exclure l'incidence des profits (pertes) à la cession réalisés, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible, ainsi que des profits à la cession réalisés, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence.

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Trimestre clos le 30 septembre 2017					
	Total attribuable à la société en commandite					
	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
Produits	1 237 \$	5 833 \$	66 \$	503 \$	1 \$	7 640 \$
Coûts d'exploitation directs	(1 206)	(5 703)	(50)	(335)	(1)	(7 295)
Frais généraux et administratifs	(11)	(39)	(4)	(29)	(12)	(95)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ³	—	8	14	—	—	22
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ⁴	—	(72)	(12)	(103)	—	(187)
BAIIA de la société	20	27	14	36	(12)	85
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net ⁵	—	11	(48)	—	—	(37)
Charges d'intérêts	—	(15)	(7)	(44)	—	(66)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ³	—	—	(2)	—	—	(2)
Impôt exigible	(3)	(12)	2	(7)	1	(19)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ⁴	—	12	36	37	—	85
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société¹	17	23	(5)	22	(11)	46
Dotation aux amortissements ²						(109)
(Profit) perte à la cession réalisé(e) comptabilisé(e) au cours de périodes antérieures ⁵						23
Charge pour perte de valeur, montant net						—
Autres produits (charges), montant net						(41)
Impôt différé						6
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ³						17
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ⁴						67
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts¹						9 \$

1. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts comprennent le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales.
2. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, la dotation aux amortissements par secteur se présente comme suit : Services de construction, 6 M\$; Services commerciaux, 24 M\$; Énergie, 26 M\$; Activités industrielles, 53 M\$.
3. La somme de ces montants correspond à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 37 M\$.
4. Le total de la trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond à un profit net de 35 M\$, présenté dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat non audités.
5. La somme de ces montants correspond à une perte sur les acquisitions et cessions, montant net, de 14 M\$.

NOTES ANNEXES

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017					
	Total attribuable à la société en commandite					
	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
Produits	3 378 \$	9 722 \$	199 \$	1 140 \$	5 \$	14 444 \$
Coûts d'exploitation directs	(3 330)	(9 493)	(146)	(870)	(3)	(13 842)
Frais généraux et administratifs	(33)	(92)	(12)	(66)	(30)	(233)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ³	—	23	40	1	—	64
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ⁴	1	(112)	(36)	(154)	—	(301)
BAIIA de la société	16	48	45	51	(28)	132
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net ⁵	2	17	(12)	237	—	244
Charges d'intérêts	—	(28)	(20)	(87)	—	(135)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ³	—	—	(4)	—	—	(4)
Impôt exigible	9	(16)	1	(20)	7	(19)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ⁴	(1)	23	16	(72)	—	(34)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société¹	26	44	26	109	(21)	184
Dotation aux amortissements ²						(262)
(Profit) perte à la cession réalisé(e) comptabilisé(e) au cours de périodes antérieures ⁵						23
Charge pour perte de valeur, montant net						(30)
Autres produits (charges), montant net						(36)
Impôt différé						6
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ³						1
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ⁴						183
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts¹						69 \$

1. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts comprennent le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales.
2. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la dotation aux amortissements par secteur se présente comme suit : Services de construction, 18 M\$; Services commerciaux, 46 M\$; Énergie, 76 M\$; Activités industrielles, 122 M\$.
3. La somme de ces montants correspond à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 61 M\$.
4. Le total de la trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond à un profit net de 152 M\$, présenté dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat non audités.
5. La somme de ces montants correspond à un profit sur les acquisitions et cessions, montant net, de 267 M\$.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Trimestre clos le 30 septembre 2016					
	Total attribuable à la société en commandite					
	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
Produits	1 120 \$	509 \$	68 \$	346 \$	— \$	2 043 \$
Coûts d'exploitation directs	(1 089)	(457)	(43)	(300)	—	(1 889)
Frais généraux et administratifs	(12)	(26)	(4)	(21)	(7)	(70)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ²	1	8	34	—	—	43
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ³	—	(11)	(39)	(17)	—	(67)
BAIIA de la société	20	23	16	8	(7)	60
Profit à la cession réalisé	—	—	5	24	—	29
Charges d'intérêts	—	(4)	(9)	(11)	—	(24)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ²	—	—	(4)	—	—	(4)
Impôt exigible	(4)	(3)	—	(1)	—	(8)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ³	—	2	4	(9)	—	(3)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société⁴	16	18	12	11	(7)	50
Dotation aux amortissements ¹						(71)
Charge pour perte de valeur, montant net						—
Autres produits (charges), montant net						11
Impôt différé						3
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ²						(11)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ³						38
Bénéfice net (perte nette) attribuable à la société mère⁴						20 \$

1. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, la dotation aux amortissements par secteur se présente comme suit : Services de construction, 4 M\$; Services commerciaux, 9 M\$; Énergie, 29 M\$; Activités industrielles, 29 M\$.
2. La somme de ces montants correspond à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 28 M\$.
3. Le total de la trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond à un profit net de 32 M\$, présenté dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat non audités.
4. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable à la société mère comprennent le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016					
	Total attribuable à la société en commandite					
	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
Produits	3 127 \$	1 442 \$	197 \$	962 \$	— \$	5 728 \$
Coûts d'exploitation directs	(3 027)	(1 304)	(130)	(861)	—	(5 322)
Frais généraux et administratifs	(32)	(76)	(12)	(69)	(8)	(197)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ²	1	18	132	—	—	151
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ³	—	(31)	(132)	(20)	—	(183)
BAIIA de la société	69	49	55	12	(8)	177
Profit à la cession réalisé	—	—	24	33	—	57
Charges d'intérêts	(1)	(11)	(24)	(35)	—	(71)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ²	—	—	(15)	—	—	(15)
Impôt exigible	(5)	(9)	(1)	(3)	—	(18)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ³	—	6	8	1	—	15
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société⁴	63	35	47	8	(8)	145
Dotation aux amortissements ¹						(219)
Charge pour perte de valeur, montant net						(106)
Autres produits (charges), montant net						(20)
Impôt différé						25
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ²						(61)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ³						218
Bénéfice net (perte nette) attribuable à la société mère⁴						(18) \$

1. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, la dotation aux amortissements par secteur se présente comme suit : Services de construction, 14 M\$; Services commerciaux, 26 M\$; Énergie, 89 M\$; Activités industrielles, 90 M\$.
2. La somme de ces montants correspond à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 75 M\$.
3. Le total de la trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond à une perte nette de 50 M\$, présentée dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat non audités.
4. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le bénéfice net attribuable à la société mère comprennent le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016.

NOTES ANNEXES

**Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016**

Actifs sectoriels

Dans le but de contrôler la performance sectorielle et la répartition des ressources entre les secteurs, le principal décideur opérationnel surveille les actifs, y compris les placements comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence, attribuables à chaque secteur.

Le tableau suivant présente une analyse des actifs de la société en commandite par secteur opérationnel à présenter au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Au 30 septembre 2017						
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Total attribuable à la société en commandite					
	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
Total de l'actif	2 778 \$	4 881 \$	1 723 \$	5 944 \$	604 \$	15 930 \$

Au 31 décembre 2016						
(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Total attribuable à la société en commandite					
	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
Total de l'actif	2 275 \$	1 690 \$	1 596 \$	2 047 \$	585 \$	8 193 \$

NOTE 23. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Intérêts versés	61 \$	46 \$
Impôt sur le résultat payé	28 \$	7 \$

Les montants versés et reçus au titre des intérêts sont présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités.

L'information détaillée du poste Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, montant net dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie non audités est la suivante :

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)	Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Débiteurs	(173) \$	(157) \$
Stocks	10	50
Paiements d'avance et autres	145	29
Créditeurs et autres	192	103
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, montant net	174 \$	25 \$

Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les
30 septembre 2017 et 2016

NOTE 24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

a) Distribution

Le 3 novembre 2017, le conseil d'administration a déclaré une distribution trimestrielle d'un montant de 0,0625 \$ par part, payable le 29 décembre 2017 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 2017.

Le 3 novembre 2017, le conseil d'administration a approuvé une distribution incitative de 17,3 M\$ par part, soit 69 M\$ au total, payable le 29 décembre 2017 aux porteurs de parts de société en commandite spéciales, selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de 29,34 \$ par part (un cours qui excède le seuil de la distribution incitative antérieure de 26,17 \$ par part) ainsi que le nombre moyen pondéré de parts en circulation de 108,9 millions pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.

b) Exercice de l'option des preneurs fermes

Le 26 octobre 2017, les preneurs fermes du placement de parts de société en commandite qui s'est clôturé le 26 septembre 2017 ont acheté 1 000 500 parts de société en commandite additionnelles à un prix de 30 \$ par part à l'exercice de l'option de surallocation des preneurs fermes. La société en commandite a reçu un produit brut additionnel d'environ 30 M\$ en raison de l'option de surallocation, avant des frais d'émission de titres de capitaux propres d'environ 1 M\$. Cette opération a donné lieu à une diminution de la participation de Brookfield dans la société en commandite, qui est passée à 68 %.

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le présent rapport de gestion de Brookfield Business Partners L.P. et ses filiales (collectivement, la « société en commandite » ou « nous ») porte sur la situation financière de la société en commandite au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 ainsi que sur les résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016. L'information présentée dans ce rapport de gestion doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016 (les « états financiers intermédiaires »). Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 10 novembre 2017. Des renseignements additionnels sur la société en commandite figurent aux adresses www.sedar.com et www.sec.gov.

Le présent rapport de gestion contient des données historiques et des déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés que ces déclarations prospectives sont assujetties à des règles et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont présentés dans les déclarations prospectives.

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives. Les déclarations prospectives se rapportent à des attentes, à des opinions, à des avis, à des projections, à des plans et à des stratégies futurs, à des événements ou des tendances prévus et à des expressions similaires concernant des questions qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion comprennent notamment des énoncés sur la qualité de nos actifs, sur notre rendement financier et sur les prévisions de croissance future de la société en commandite. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être reconnues par l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « projeter », « planifier », « éventuel », « devoir » et l'emploi de la forme future ou conditionnelle ou de la forme négative de ces termes ou d'autres expressions similaires.

Les déclarations prospectives sont fondées sur nos opinions, nos hypothèses et nos attentes à l'égard de notre rendement futur, compte tenu de tous les renseignements dont nous disposons actuellement. Ces opinions, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs possibles, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survient, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation pourraient différer considérablement de ceux exprimés dans nos déclarations prospectives. Les facteurs suivants, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de nos déclarations prospectives :

- les changements liés à la conjoncture en général;
- la conjoncture économique et commerciale qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à accéder aux marchés des capitaux et aux marchés du crédit;
- la nature cyclique de la plupart de nos activités;
- la possibilité que l'exploration et le développement n'entraînent pas d'actifs productifs sur le plan commercial;
- les mesures prises par des concurrents;
- le risque de change;
- notre capacité à profiter pleinement des avantages prévus découlant d'acquisitions, de coentreprises, de placements ou de cessions futurs ou existants;
- des mesures ou des mesures potentielles qui pourraient être prises par nos coentrepreneurs, nos partenaires, nos investisseurs de fonds ou nos colocataires;
- les risques couramment associés à une séparation entre la participation financière et le contrôle;
- l'incapacité à maintenir des contrôles internes efficaces;
- les mesures ou les mesures potentielles qui pourraient être prises par notre société mère ou par ses filiales (autres que la société en commandite);
- le départ d'une partie des professionnels clés de Brookfield ou de tous ceux-ci;
- les litiges en suspens ou sérieusement envisagés;
- les changements apportés à la législation et à la réglementation;
- les responsabilités environnementales possibles et les autres passifs éventuels;
- notre capacité à souscrire des polices d'assurance adéquates à des taux raisonnables sur le plan commercial;
- notre situation financière et nos liquidités;
- la volatilité des cours du pétrole et du gaz;
- les dépenses d'investissement nécessaires à la recherche, au développement et à l'acquisition de réserves additionnelles;
- l'abaissement des notes de crédit et les conditions défavorables des marchés du crédit;

- les changements des marchés des capitaux, des taux de change des devises, des taux d'intérêt ou de la situation politique;
- l'incidence de la désintégration éventuelle d'unions politiques et économiques (ou le départ d'un membre d'une union);
- la volatilité générale des marchés des capitaux et du cours de nos parts de société en commandite;
- d'autres facteurs décrits ailleurs dans le présent document, dans notre prospectus déposé le 20 septembre 2017 (notre « supplément de prospectus ») et dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F.

Les déclarations relatives aux « réserves » sont réputées être des déclarations prospectives, car elles reposent sur l'évaluation tacite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, que les réserves décrites dans le présent document pourront être produites de façon rentable dans l'avenir. Nous exprimons des réserves relativement à toute déclaration prospective par ces mises en garde.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations ou informations prospectives pour prendre des décisions, les investisseurs et les autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs et autres incertitudes ainsi que les événements qui pourraient survenir. Sauf lorsque la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour de ces déclarations ou informations prospectives, de façon écrite ou orale, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs sont traités en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de notre supplément de prospectus et de notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F. De nouveaux facteurs de risque peuvent intervenir à l'occasion, et il est impossible de prévoir l'ensemble de ces facteurs de risque, ni dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourrait faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société en commandite diffèrent significativement de ceux compris aux présentes déclarations prospectives. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives ni les considérer comme une prédiction des résultats réels. Même si les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont fondées sur ce que la société en commandite considère comme des hypothèses raisonnables, la société en commandite ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels correspondront à ces déclarations prospectives. Les présentes déclarations prospectives sont formulées à la date du présent rapport de gestion.

Se reporter à notre supplément de prospectus et à notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov, pour obtenir une liste détaillée des risques et incertitudes à la rubrique « Facteurs de risque ».

Continuité des intérêts communs

Le 20 juin 2016, Brookfield a conclu la scission-distribution de la société en commandite au moyen d'un dividende exceptionnel distribué sous forme d'une portion de nos parts de société en commandite aux porteurs des actions à droit de vote restreint de catégorie A et de catégorie B de Brookfield (la « scission-distribution »). Le 1^{er} juin 2016, nous avons acquis la quasi-totalité des services commerciaux et des activités industrielles (l'« Entreprise ») et reçu de Brookfield 250 M\$ en trésorerie. En contrepartie, Brookfield a reçu i) environ 55 % des parts de société en commandite et 100 % des parts de commandité de la société en commandite, ii) des parts de société en commandite spéciales et des parts rachetables-échangeables de Brookfield Business L.P. (la « société de portefeuille SEC »), qui représentent une participation d'environ 52 % dans la société de portefeuille SEC et iii) 15 M\$ d'actions privilégiées de certaines de nos filiales. Au 30 septembre 2017, Brookfield détenait une participation approximative de 69 % dans la société en commandite, compte tenu d'un échange intégral. Les porteurs de parts de commandité, de parts de société en commandite, de parts de société en commandite spéciales et de parts rachetables-échangeables seront collectivement appelés les « porteurs de parts » tout au long du présent rapport de gestion. Les parts de société en commandite et les parts rachetables-échangeables présentent les mêmes caractéristiques économiques à tous les égards, à l'exception du fait que les parts rachetables-échangeables peuvent, à la demande de Brookfield, être rachetées en totalité ou en partie contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de marché de une part de société en commandite, multipliée par le nombre de parts rachetables-échangeables (sous réserve de certains ajustements). Par conséquent, à titre de porteur de parts rachetables-échangeables, Brookfield a droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Toutefois, compte tenu de l'option de rachat dont il est fait mention précédemment et du fait qu'elles ont été émises par notre filiale, nous présentons les parts rachetables-échangeables en tant que composante des participations ne donnant pas le contrôle.

Brookfield contrôlait directement et indirectement l'Entreprise avant la scission-distribution et a continué, par l'intermédiaire de sa participation dans la société en commandite, de contrôler cette dernière après la scission-distribution. Par conséquent, nous avons reflété les activités de l'Entreprise de même que sa situation financière et ses résultats d'exploitation d'après les valeurs comptables inscrites par Brookfield avant la scission-distribution.

Afin de refléter la continuité des intérêts communs, ce rapport de gestion fournit de l'information comparative sur l'Entreprise pour les périodes précédant la scission-distribution, comme ces données ont été présentées précédemment par Brookfield.

Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables que la société a appliquées dans ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date, ou dans ses états financiers annuels, sauf en ce qui concerne l'incidence de l'adoption des normes comptables décrites ci-dessous. Les méthodes comptables utilisées par la société dans ses états financiers annuels au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date sont présentées à la note 2 de ces états financiers annuels, auxquels il convient de se reporter au cours de la lecture des présents états financiers intermédiaires. Toutes les modalités prévues sont également décrites dans les états financiers consolidés annuels. Les états financiers intermédiaires ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et sont présentés en dollars américains, et les chiffres sont arrondis au million le plus près, sauf indication contraire. Certains montants de la période de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société en commandite et de ses filiales consolidées, soit les entités sur lesquelles la société en commandite exerce un contrôle.

Pour les périodes antérieures à la scission-distribution du 20 juin 2016, les résultats de la société en commandite représentaient les actifs, les passifs, les produits, les charges et les flux de trésorerie détachés de l'Entreprise qui ont été fournis en apport à la société en commandite, et ils incluaient les attributions des charges générales de l'entreprise avant la scission-distribution. Ces frais, avant la scission-distribution, avaient trait à certaines fonctions de surveillance opérationnelle et aux technologies de l'information, aux installations et à d'autres coûts indirects connexes. Ils ont été attribués en fonction des effectifs. Ces frais attribués ont été inclus, le cas échéant, dans les comptes consolidés de résultat de la société en commandite avant la scission-distribution. Toutefois, ces montants attribués pourraient ne pas refléter la charge qu'aurait engagée la société en commandite en tant que société ouverte indépendante pour les périodes présentées. Depuis la scission-distribution, les charges générales de la société mère ne sont plus attribués à la société en commandite, car les fonctions auxquelles ils se rapportent sont maintenant exécutées en vertu de la convention-cadre de services conclue avec Brookfield.

Nous présentons aussi une analyse des résultats d'exploitation par secteur correspondant à notre vision et à notre façon de gérer nos activités. Nos secteurs opérationnels sont les suivants : i) Services de construction, ii) Services commerciaux, iii) Énergie, iv) Activités industrielles et v) Siège social et autres.

Les mesures non définies par les IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion font l'objet d'un rapprochement avec ces données financières ou sont calculées d'après ces dernières. Sauf indication contraire, tous les montants présentés en dollars sont exprimés en millions de dollars américains. Le symbole « \$ AU » se rapporte aux montants exprimés en dollars australiens. Le symbole « BRL » se rapporte aux montants exprimés en reales brésiliens. Le symbole « £ » se rapporte aux montants exprimés en livres sterling. Le symbole « \$ CA » se rapporte aux montants exprimés en dollars canadiens.

Aperçu de notre Entreprise

La société en commandite est une société en commandite exonérée des Bermudes enregistrée en vertu de la Bermuda Limited Partnership Act of 1883, dans sa version modifiée, et de la Bermuda Exempted Partnerships Act of 1992, dans sa version modifiée.

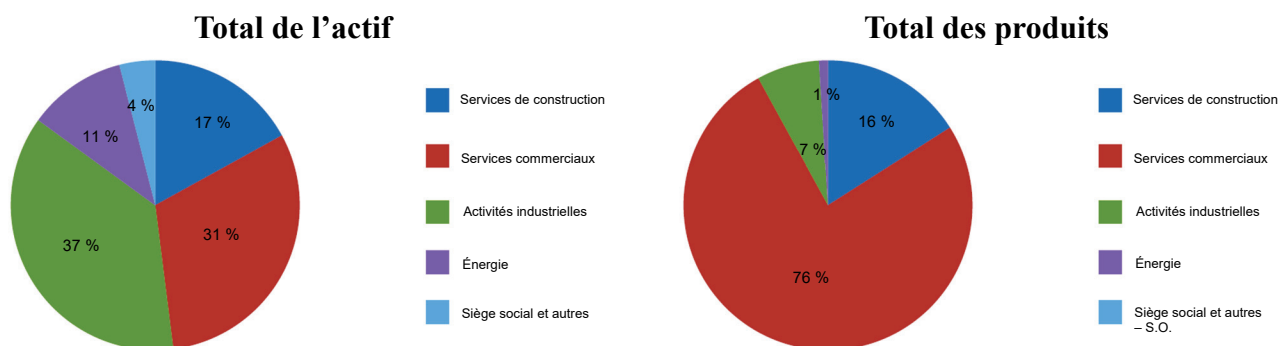
Notre société a été établie par Brookfield afin de constituer sa principale société en commandite ouverte pour l'exploitation de ses services commerciaux et activités industrielles. Nous exerçons nos activités principalement au Canada, en Australie, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Brésil et au Moyen-Orient. Les activités de la société en commandite sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui ont de faibles coûts de production ou qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée. Nous visons à créer de la valeur en accroissant les flux de trésorerie de nos entreprises, en poursuivant une stratégie d'acquisition axée sur les activités et en réinvestissant au moment opportun les capitaux générés par les activités et les cessions réalisées au sein de nos activités existantes, par les nouvelles acquisitions et par les investissements. La société en commandite a pour but de dégager des rendements pour les porteurs de parts, principalement au moyen de l'appréciation du capital et d'un taux de distribution modéré.

Secteurs opérationnels

Nous avons cinq secteurs opérationnels organisés en fonction de la façon dont la direction regroupe ses activités au sein de certains secteurs précis :

- i. le secteur Services de construction englobe les services de gestion et de conclusion de contrats de construction;
- ii. le secteur Services commerciaux comprend les services immobiliers résidentiels, la distribution et la commercialisation de carburants pour véhicules routiers, la gestion d'installations, les services de logistique et les services-conseils financiers;
- iii. le secteur Énergie comprend la production de pétrole et de gaz, les services liés à l'énergie de source marine et les activités connexes;
- iv. le secteur Activités industrielles englobe certaines activités minières et manufacturières et des activités de distribution;
- v. le secteur Siège social et autres englobe la gestion de la trésorerie générale et des liquidités ainsi que les activités liées à la gestion de la relation de la société en commandite avec Brookfield.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition, entre les secteurs opérationnels, de l'actif total de 15,9 G\$ au 30 septembre 2017 et du total des produits de 7,6 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.



Services de construction

Notre secteur Services de construction est un entrepreneur international de premier ordre qui met l'accent sur les projets de construction de qualité supérieure qui visent principalement l'infrastructure sociale et les immeubles de prestige complexes et de grande envergure. Les projets de construction sont en général exécutés aux termes de contrats en vertu desquels nous prenons la responsabilité de la conception, du programme, de l'approvisionnement et de la construction pour un prix déterminé. La plupart des activités de construction sont généralement confiées en sous-traitance à des spécialistes reconnus qui ont les mêmes obligations que celles énoncées dans le contrat de construction principal. Une plus petite partie des activités consiste en la gestion de la construction dans le cadre de laquelle nous facturons des frais pour la coordination des sous-traitants engagés par le client. Nous devons habituellement fournir des garanties pour les travaux exécutés, soit conformément aux dispositions précisées dans le contrat conclu avec le client ou selon les exigences réglementaires locales. Nous offrons des garanties bancaires et des cautionnements aux clients et demandons aux sous-traitants des garanties ou effectuons des retenues de garantie.

Nous comptabilisons les produits et les coûts en fonction du degré d'avancement des travaux prévus au contrat à la date de clôture, mesuré selon la proportion des coûts du contrat engagés pour les travaux effectués à la date considérée par rapport au total des coûts estimés du contrat. Une grande partie des produits et des coûts liés aux projets de construction sont gagnés ou engagés en Australie, au Royaume-Uni et au Moyen-Orient et subissent l'incidence de la fluctuation de leur monnaie respective. Le secteur de la construction étant de nature cyclique et une grande partie de nos produits provenant de projets importants, les résultats de nos activités de construction peuvent varier trimestriellement et annuellement selon les projets importants pour lesquels nous avons obtenu des contrats ou non, le moment où nous les avons obtenus ainsi que la date de début et la progression des travaux faisant l'objet de contrats importants déjà obtenus. Étant donné que nous sommes actifs à l'échelle mondiale, nos activités sont touchées par la conjoncture économique générale et la croissance économique des régions précises où nous offrons nos services de construction.

Services commerciaux

Nous offrons divers services commerciaux, comme des services de gestion d'installations, des services de distribution et de commercialisation de carburants pour véhicules routiers, des services immobiliers commerciaux et résidentiels et des services de relocalisation d'employés, ainsi que des services-conseils financiers. Nos services commerciaux sont habituellement exécutés aux termes de relations avec les clients à moyen et à long terme.

La plus grande partie de nos produits de ce secteur provient de notre entreprise de stockage et de distribution de carburants pour véhicules routiers (« Greenenergy »), et nos entreprises de gestion d'installations, de relocalisation et de commercialisation de carburants représentent également une partie importante de nos produits. Notre entreprise de stockage et de distribution de carburants pour véhicules routiers est le plus gros fournisseur de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni, grâce à son importante infrastructure d'importation et de stockage, à son réseau de distribution étendu et à ses relations clients à long terme. Les produits et les coûts d'exploitation directs de cette entreprise comprennent des taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Le montant brut de ces taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise.

Notre entreprise de gestion d'installations nous permet d'offrir des services de gestion immobilière, d'exploitation et d'entretien d'immeubles et d'autres solutions à valeur ajoutée ainsi que des services-conseils stratégiques à différents clients provenant de divers secteurs, y compris des organismes publics, des organismes militaires, des institutions financières, des entités de services publics, des entreprises du secteur industriel et des sièges sociaux. Notre entreprise de relocalisation nous permet d'offrir des services de relocalisation d'employés à l'échelle mondiale et des services connexes sur une base individuelle ou institutionnelle, et de toucher des honoraires divers en gérant le processus de relocalisation d'employés, de vente de résidences et de gestion des charges pour le compte de nos clients.

Notre secteur Services commerciaux inclut également une entreprise de services-conseils financiers spécialisée dans l'immobilier, les infrastructures et les services, et offre des conseils en matière de fusions et acquisitions, de placements de titres d'emprunt, de financement de projets et de courtage d'actifs, ainsi que des services de transactions structurées. Notre entreprise de services-conseils financiers exerce ses activités à l'échelle mondiale, et son réseau en croissance compte des bureaux en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Australie.

Au cours du troisième trimestre de 2017, nous avons acquis 213 stations-service et dépanneurs connexes (l'« entreprise de commercialisation de carburants ») au Canada qui, selon nous, profite déjà d'une importante étendue et d'une grande fidélité de la clientèle.

Certains de nos services commerciaux ont un caractère saisonnier et sont tributaires du niveau général de l'activité économique ainsi que du volume de services achetés par nos clients qui en découle.

Énergie

Notre secteur Énergie englobe essentiellement les activités de prospection et de production pétrolières et gazières, qui sont principalement exercées par l'intermédiaire de notre plateforme de méthane de houille, ou « MH », dans le centre de l'Alberta, au Canada, et d'une exploitation pétrolière et gazière extracôtière qui sert le marché de l'Australie-Occidentale. Les activités de notre secteur Énergie comprennent également des activités liées aux services énergétiques au Canada, dans la mer du Nord et au Brésil.

Nos biens canadiens produisent environ 46 000 barils d'équivalent pétrole par jour (« bep/j »), dont la totalité se compose de gaz naturel provenant de notre plateforme de MH, après la cession d'une production d'environ 2 000 bep/j au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017. Nos biens de MH consistent en des réserves de longue durée, à faible taux d'épuisement, situées à de faibles profondeurs et présentant un niveau de risque et des projets d'investissement peu élevés. Les produits tirés de la vente de pétrole et de gaz sont comptabilisés lorsque le titre de propriété du produit est transféré à l'acheteur en fonction du volume livré ainsi que du point de livraison et du prix prévus au contrat. Les produits tirés de la production de gaz dans laquelle nous détenons une participation avec d'autres producteurs sont comptabilisés en fonction de notre participation directe. Les produits sont exposés aux fluctuations du prix des marchandises, et nous concluons des contrats pour couvrir la production au besoin.

Nos biens en Australie-Occidentale ont été acquis en juin 2015 et sont détenus par l'intermédiaire d'une participation dans une entreprise associée. Nous comptabilisons ces activités selon la méthode de la mise en équivalence. La production de nos activités pétrolières et gazières en Australie-Occidentale se chiffre à environ 50 000 bep/j, et nous sommes l'un des principaux fournisseurs de gaz sur le marché intérieur de l'Australie-Occidentale. Ces activités comprennent des infrastructures essentielles, dont trois usines à gaz locales et deux unités flottantes de production, de stockage et de déchargement en mer. Nous comptabilisons les produits tirés du pétrole et du gaz naturel lorsque la production liée à notre participation directe est vendue à un acheteur à un prix fixe ou déterminable, que la livraison a été effectuée, que le titre de propriété est transféré et que le recouvrement des produits est raisonnablement sûr. Les produits sont exposés aux fluctuations des prix des marchandises; toutefois, pour la production de gaz naturel, nous nous efforçons de conclure des contrats à long terme et nous avons couvert

la production de pétrole classique à durée de vie plus courte jusqu'au premier trimestre de 2018. Au 30 septembre 2017, nous avons conclu des contrats à long terme ou établi des couvertures financières pour un total de 117 millions de barils d'équivalent pétrole, ou « Mbep », du total des réserves de pétrole et de gaz de la société (ce qui ne correspond pas à la participation nette de la société en commandite).

Dans notre secteur Énergie, nous prévoyons engager des coûts futurs pour le démantèlement, l'abandon et la remise en état de nos actifs. La valeur actualisée de ces coûts futurs estimatifs de démantèlement, d'abandon et de remise en état est inscrite à l'actif et comptabilisée comme un passif à long terme.

Les activités de notre secteur Énergie incluent également les activités de forage à contrat et les services d'entretien de puits effectués principalement dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (le « BSOC »). Nos produits tirés des activités de forage à contrat et d'entretien de puits dans le secteur de l'énergie sont tributaires des commandes et des contrats conclus avec les clients qui prévoient des prix fixes ou déterminables établis en fonction de tarifs journaliers, horaires ou contractuels. Une tranche importante des produits tirés des services d'entretien provient de grandes sociétés pétrolières et gazières nationales et mondiales qui ont des activités en Alberta, au Canada. Nos activités connaissent des fluctuations saisonnières puisque les conditions météorologiques influent sur notre capacité à déplacer le matériel lourd de façon sécuritaire et efficace dans les champs de pétrole et de gaz naturel de l'Ouest canadien. L'activité est habituellement à son plus haut niveau au cours des premier et quatrième trimestres, car le gel crée un sol stable permettant d'accéder facilement aux sites des puits et de déplacer plus facilement les appareils de forage et d'entretien, alors que le deuxième trimestre connaît généralement le plus faible niveau d'activité en raison des restrictions routières pendant le dégel printanier.

Notre secteur Énergie inclut également notre participation dans Teekay Offshore Partners L.P. (« Teekay Offshore »), une entreprise de services liés à l'énergie de source marine. À titre d'entreprise qui tire des honoraires de services essentiels, elle a une exposition directe restreinte au risque sur marchandises et possède un important portefeuille de contrats à taux fixe à moyen et à long terme conclus principalement avec des contreparties de première qualité. Notre placement dans cette entreprise de services liés à l'énergie de source marine a été conclu le 25 septembre 2017.

Activités industrielles

Notre secteur Activités industrielles est axé sur les activités de fabrication, d'extraction et de distribution exercées par l'intermédiaire de diverses entreprises. Au cours du deuxième trimestre de 2017, nous avons acquis une participation donnant le contrôle dans la plus grande société fermée de gestion des eaux au Brésil (« BRK Ambiental »). La société mène des activités de traitement des eaux et eaux usées et détient des accords de concession à long terme ajustés en fonction de l'inflation conclus avec des municipalités partout au Brésil. Nous sommes d'avis que cette entreprise pourra tirer parti d'une plus grande part des améliorations liées aux réseaux d'aqueduc et d'égout prévues au Brésil au cours des 20 prochaines années, et ainsi obtenir des rendements solides et stables.

Notre secteur Activités industrielles inclut également un grand fabricant d'électrodes de graphite, de matériaux de carbone et de graphite de pointe ainsi que de produits de coke en aiguilles utilisés dans la fabrication d'électrodes de graphite. Les électrodes de graphite sont surtout utilisées dans les fours électriques à arc des petites aciéries, et une part importante de nos ventes est réalisée dans le secteur de la production d'acier. Nous avons conclu l'acquisition de cette entreprise en août 2015, soit à un moment qui, à notre avis, correspondait à un creux du cycle du secteur en raison principalement de l'offre excédentaire et de la pression à la baisse sur les prix dans le marché de l'acier. Il s'agit d'un secteur d'activité hautement capitalistique qui présente d'importantes barrières à l'entrée et qui exige une expertise technique pour faire croître l'entreprise et assurer sa rentabilité. Nous rationalisons actuellement nos processus afin de réduire les délais de livraison et les coûts et d'offrir des produits et des services de qualité supérieure, ce qui devrait nous permettre de dégager des flux de trésorerie et d'afficher des rendements lorsque nous sortirons du creux de ce secteur cyclique. Le resserrement de l'offre et l'augmentation de la demande d'électrodes de graphite en 2017 ont entraîné une hausse considérable des prix.

En juin 2015, nous avons acquis une entreprise qui fabrique et commercialise un vaste éventail de produits d'infrastructure et de solutions d'ingénierie de construction. Nous avons réalisé l'acquisition en convertissant notre position sur un prêt à terme, position que nous avons acquise en 2011, en une participation dans l'entreprise conformément à un plan d'arrangement en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada). Avant la restructuration du capital, nos résultats consolidés reflétaient les intérêts et les frais liés à notre position sur le prêt. Nous fabriquons et commercialisons des tuyaux ondulés de polyéthylène haute densité (« tuyau PEHD »), des tuyaux en tôle ondulée (« TTO »), et d'autres produits de drainage, y compris de petites structures de pont. En outre, nous fabriquons et commercialisons des systèmes d'ingénierie en béton préfabriqué, tels que des garages de stationnement, des ponts, des installations sportives et des enveloppes de bâtiments, ainsi que des produits standards en béton préfabriqué, tels que des perrons, des pavés et des enceintes de services publics. Nous servons des clients provenant de divers secteurs et de toutes les régions du Canada, y compris les marchés canadiens nationaux et régionaux de l'infrastructure publique et du secteur privé dans les domaines du drainage agricole, de la construction immobilière et des ressources naturelles. La demande en matière d'infrastructures influe directement sur la croissance et la rentabilité de ces activités; cependant, la grande diversité des facteurs qui stimulent les activités d'investissement en infrastructures assure, de façon générale, une stabilité relative de la demande.

Par ailleurs, nous détenons des participations dans des activités d'exploitation minière d'agrégats et de métaux de spécialité au Canada. Ces activités minières consistent actuellement en une carrière de granulats calcaires située dans le nord de l'Alberta, au Canada, et la mine du Lac des Îles (« LDI »), en Ontario, au Canada. Les réserves minérales prouvées de la carrière de calcaire totalisent 459,2 millions de tonnes, et les réserves minérales probables, 539,5 millions de tonnes. Au 29 mai 2017, le total des réserves prouvées et probables de la mine du LDI était estimé à 38,5 millions de tonnes, d'une teneur moyenne en palladium de 2,25 g/t. La mine du LDI a annoncé un nouveau plan de durée de vie de la mine qui permettra une augmentation de la production pour atteindre un nombre estimatif de 214 400 onces payables de palladium par an sur une durée de vie de la mine de 9,5 ans. La production de la mine du LDI a atteint et dépassé le taux cible de production souterraine de 6 000 tonnes par jour en avance par rapport au plan de production initial pour 2017. De plus, l'usine liée à nos activités d'exploitation minière de palladium a repris ses activités à temps plein quelques semaines plus tôt que prévu. Les passifs relatifs au démantèlement, qui se rapportent aux obligations juridiques et implicites découlant de la remise en état future du site et de la fermeture de sites miniers, sont comptabilisés lorsqu'ils prennent naissance, et un passif de même qu'un actif correspondant sont comptabilisés selon la meilleure estimation de la direction. Les coûts de fermeture et de remise en état estimatifs font l'objet d'une provision dans la période comptable au cours de laquelle l'obligation découlant de la perturbation connexe prend naissance.

Siège social et autres

Le secteur Siège social et autres englobe la gestion de la trésorerie générale et des liquidités et les activités liées à la gestion de la relation de la société en commandite avec Brookfield.

Faits nouveaux concernant notre entreprise

Les principaux événements survenus dans le cadre de nos activités depuis le 30 juin 2017 sont mentionnés ci-après :

Le 17 juillet 2017, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons conclu l'acquisition de notre entreprise de commercialisation de carburants pour approximativement 423 M\$, qui a été financée au moyen d'emprunts et de capitaux propres. La quote-part du placement en titres de capitaux propres attribuable aux porteurs de parts s'élève à environ 43 M\$, pour une participation de 26 % dans l'entreprise. Nous prévoyons faire croître cette entreprise, qui profite déjà d'une importante étendue et d'une grande fidélité de la clientèle, grâce au programme de fidélité PC Plus, en plaçant les stations-service sous la marque de carburants Mobil et en étendant encore davantage ce réseau.

En août, de concert avec des partenaires institutionnels (collectivement « Brookfield ») et Great Canadian Gaming Corporation (« Great Canadian »), nous avons annoncé que la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (« OLG ») avait retenu notre candidature à titre de promoteurs pour exploiter certains établissements de jeu dans la région du Grand Toronto (le « regroupement de zones de jeu de la région du Grand Toronto »). En raison de cette attribution, Brookfield et Great Canadian feront l'acquisition de la totalité des actifs liés au jeu compris dans le regroupement de zones de jeu de la région du Grand Toronto et détiendront les droits exclusifs d'exploitation de ces actifs pour une période minimale de 22 ans, assortis d'une option de prorogation de 10 ans, conformément aux exigences prévues dans l'entente d'exploitation et de prestation de services de casinos. Brookfield et Great Canadian détiendront chacun une participation de 49 % dans une nouvelle société de personnes. La société en commandite travaillera de près avec toutes les parties intéressées afin de revitaliser le regroupement de zones de jeu de la région du Grand Toronto et d'améliorer l'expérience client.

Le 15 août 2017, nous avons vendu une entreprise de production de pétrole et de gaz (« Insignia Energy ») dans l'Ouest canadien au sein de notre secteur Énergie. Nous avons investi dans cette entreprise pour la première fois en 2008 et, au fil des années, l'entreprise a constitué un portefeuille de grande qualité regroupant des biens liés aux ressources de gaz naturel, qui représentaient des actifs solides et un important carnet de forages dans l'Ouest canadien. Toutefois, l'entreprise a subi l'incidence de la baisse considérable des prix des marchandises et nous avons décidé de nous dessaisir de l'entreprise au lieu d'investir des capitaux supplémentaires pour maintenir la production. Compte tenu de notre participation d'environ 38 % dans l'entreprise, notre quote-part du produit après les coûts de transaction et les autres coûts s'est élevée à environ 9 M\$, ce qui s'est traduit par une perte nette d'environ 16 M\$, déduction faite de l'impôt.

Le 25 septembre 2017, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons acquis une participation de 60 % dans Teekay Offshore au sein de notre secteur Énergie (l'« entreprise de services liés à l'énergie de source marine »). La quote-part du placement en titres de capitaux propres attribuable aux porteurs de parts s'est chiffrée à 317 M\$ et comprenait une participation de 25 % dans l'entreprise, une participation dans un emprunt de Teekay Offshore, des bons de souscription émis par Teekay Offshore et une participation dans le commandité de Teekay Offshore. Teekay Offshore est un fournisseur international du secteur pétrolier qui offre des services de transport, de production pétrolière, de stockage et de remorquage sur de longues distances en mer ainsi que d'installation, d'entretien et de sécurité des activités extracôtières. À titre d'entreprise qui tire des honoraires de services essentiels, elle a une exposition directe restreinte au risque sur marchandises, et la société possède un important portefeuille de contrats à taux fixe à moyen et à long terme conclus principalement avec des contreparties de première qualité. Notre placement renforcera son bilan, ce qui placera l'entreprise sur la bonne voie pour mieux servir ses clients et tirer parti de futures occasions de croissance, sous la forme surtout de plusieurs projets de croissance qui en sont actuellement à leurs dernières étapes d'avancement.

Après la fin du trimestre, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons consenti un prêt de premier rang garanti d'un montant de 123 M\$ à Total Environment Group. Notre quote-part du placement s'élevait à environ 32 M\$. Total Environment est un constructeur d'habitations établi à Bangalore et le produit du prêt sera affecté au refinancement de la dette et au financement de la construction de cinq projets résidentiels.

Perspectives

Au 16 octobre 2017

Nous exerçons nos activités principalement au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Europe, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient. Nous examinons activement les occasions dans les régions et les secteurs où nous pouvons générer de la valeur.

La partie qui suit présente un aperçu détaillé des principales régions où nous exerçons nos activités et de notre exposition aux marchandises.

Canada : Le PIB a affiché une croissance estimée de 2,1 % au troisième trimestre de 2017 et il devrait augmenter de 2,0 % au cours du reste de 2017. La croissance de la consommation des ménages est demeurée très élevée, ayant crû de 4,0 % d'un exercice à l'autre, soit la croissance la plus rapide en près de dix ans. Bien que la croissance devrait rester solide à court terme, le niveau très élevé de l'endettement des ménages, l'augmentation des taux d'intérêt et l'appréciation du dollar canadien compromettent la croissance à moyen terme.

États-Unis : Le produit intérieur brut (le « PIB ») réel a affiché une croissance estimée de 2,6 % au troisième trimestre de 2017 et il devrait continuer à croître d'environ 2,0 % à court terme, puisqu'une diminution de l'impôt et une hausse du déficit pourraient donner lieu à une augmentation. Le marché du travail est demeuré solide, le taux de chômage ayant reculé pour s'établir à 4,2 % et la progression de 0,3 % du taux de participation ayant donné lieu à une hausse des salaires. Selon les prévisions, la Réserve fédérale devrait continuer à relever les taux d'intérêt. L'augmentation des prix des marchandises et l'affaiblissement du dollar américain depuis janvier 2017 ont stimulé l'accroissement de la production industrielle de 2,0 %.

Australie : Le PIB a enregistré une croissance estimée de 3,0 % au troisième trimestre de 2017 et devrait augmenter d'environ 3,0 % à court terme en raison des dépenses élevées des consommateurs et du gouvernement. Compte tenu de la récente vigueur du marché du travail, qui a connu une hausse de 2,5 % d'un exercice à l'autre en août, de l'augmentation de l'inflation et des préoccupations entourant l'endettement des ménages, une augmentation des taux devrait avoir lieu en 2018. L'habitation continue de représenter un risque important pour l'économie et la hausse des taux d'intérêt exercera des pressions accrues sur les ménages.

Royaume-Uni : La croissance du PIB a ralenti pour se chiffrer à 1,5 % au troisième trimestre de 2017, la croissance de la consommation ayant ralenti à son niveau le plus faible depuis 2013. Les ménages se sont repliés, car le taux d'inflation supérieur aux cibles de 3,0 % et la faiblesse de la livre sterling ont érodé leur pouvoir d'achat. Le parti conservateur a reconfirmé l'intention du Royaume-Uni d'opter pour un Brexit « dur », ce qui devrait se traduire par une baisse des revenus réels à long terme.

Zone euro : Le PIB a affiché une croissance estimée de 2,2 % au troisième trimestre de 2017, soit la croissance la plus rapide en plus de 6 ans. Avec une croissance de 3,1 %, l'Espagne continue de dominer les principales économies de la zone euro. Cependant, les perturbations provoquées par la crise politique en Catalogne ralentiront probablement la croissance de l'Espagne à court terme, et peut-être à moyen terme également. Dans l'ensemble de la région, l'augmentation des dépenses des ménages a représenté un facteur clé de la reprise. En effet, dans la majorité des pays, au cours du trimestre, les volumes de ventes au détail ont crû de 2,0 à 4,0 % et l'emploi, de 1,0 à 3,0 %.

Brésil : Le PIB a augmenté de 1,1 % au troisième trimestre, la consommation des ménages ayant rebondi après avoir connu une baisse de 10,0 % au cours de 2015 et de 2016. Un ensemble diversifié d'indicateurs reflète cette remontée, notamment la hausse de 6,3 % des ventes au détail, l'accroissement de 3,7 % de la production industrielle et l'augmentation de 1,0 % de l'emploi. Les conditions financières s'assouplissent, la banque centrale ayant réduit le taux SELIC à 8,25 % et l'inflation et les taux d'intérêt réels diminuant.

Marchandises : Les prix de l'Alberta Energy Company (« AECO ») ont diminué en deçà de 1 \$ par MBtu au troisième trimestre de 2017, en raison des interruptions de service du pipeline de TransCanada et des difficultés découlant de l'augmentation de la production de gaz à Montney. L'accroissement des activités de forage gazier et le gaz lié au pétrole de réservoirs étanches ont porté la production de gaz aux États-Unis à un sommet jamais atteint de 74 Gpi³/j, soit une hausse de 4 Gpi³/j par rapport à février 2017. De plus, le nombre d'appareils de forage gazier a plus que doublé depuis l'exercice précédent. La croissance de l'offre représente un risque, car elle pourrait surpasser l'augmentation de la demande et entraîner une baisse des prix aux États-Unis. Par conséquent, le secteur a conclu des contrats en vue d'utiliser environ 13 Gpi³/j de la capacité du nouveau pipeline au cours des 18 prochains mois, afin de répondre à l'augmentation de la production d'environ 7 Gpi³/j provenant des nouveaux projets de LGN aux États-Unis. Les prix de l'acier ont augmenté de 21,0 % et ont atteint 560 \$/t. Les

prix du minerai de fer se sont également appréciés au cours du troisième trimestre, s'étant établis en moyenne à 72 \$/tonne avant de revenir à 60 \$/tonne au début du quatrième trimestre. Les prix du charbon métallurgique ont légèrement diminué pour se chiffrer à 187 \$/tonne au cours du trimestre. Pendant l'exercice, la demande provenant de la Chine a été élevée et, selon les prévisions, la diminution de la demande et les pressions exercées par la croissance de l'offre feront retomber, en définitive, les prix du minerai de fer, du charbon métallurgique et de l'acier. À la fin du troisième trimestre de 2017, le prix du pétrole a augmenté pour s'établir à 50 \$/baril, comparativement à 45 \$ au deuxième trimestre de 2017, ce qui reflète le resserrement du marché en raison de la réduction graduelle des stocks. La croissance de la demande à l'échelle mondiale a excédé la croissance de l'offre d'un exercice à l'autre, la demande s'étant accrue de 1,7 million de barils par jour et l'offre, de 1,1 million de barils par jour. En mai 2017, l'OPEP a annoncé un prolongement de 9 mois de son quota de production calculé à l'origine sur 6 mois. La possibilité que l'OPEP ne renouvelle pas son entente en mars 2018 représente un risque de baisse à court terme et que les puits forés mais inachevés du carnet de commandes des États-Unis soient rapidement achevés et reliés.

Résultats d'exploitation consolidés intermédiaires résumés non audités

Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

Le tableau ci-dessous présente nos résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016. D'autres précisions concernant nos résultats d'exploitation et notre performance financière sont fournies à la rubrique intitulée « Analyse sectorielle ».

(en millions de dollars américains, sauf les montants par part)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	7 640 \$	2 043 \$	14 444 \$	5 728 \$
Coûts d'exploitation directs	(7 295)	(1 889)	(13 842)	(5 322)
Frais généraux et administratifs	(95)	(70)	(233)	(197)
Dotation aux amortissements	(109)	(71)	(262)	(219)
Charges d'intérêts	(66)	(24)	(135)	(71)
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, montant net	37	28	61	75
Charge pour perte de valeur, montant net	—	—	(30)	(106)
Profit (perte) sur les acquisitions et cessions, montant net	(14)	29	267	57
Autres produits (charges), montant net	(41)	11	(36)	(20)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	57	57	234	(75)
(Charge) économie d'impôt exigible	(19)	(8)	(19)	(18)
(Charge) économie d'impôt différé	6	3	6	25
Bénéfice net (perte nette)	44 \$	52 \$	221 \$	(68) \$
Attribuable :				
Aux commanditaires ¹	(8) \$	9 \$	21 \$	8 \$
À Brookfield Asset Management ²	—	—	—	(35)
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :				
Parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield Asset Management ¹	(8)	11	23	9
Aux commanditaires spéciaux	25	—	25	—
Aux participations d'autres entités dans les filiales actives	35	32	152	(50)
	44 \$	52 \$	221 \$	(68) \$
Bénéfice de base et dilué par part de commanditaire ^{3, 4}	(0,15) \$	0,22 \$	0,40 \$	0,19 \$

1. Pour les périodes ultérieures au 20 juin 2016.

2. Pour les périodes antérieures au 20 juin 2016.

3. Le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation, dilué et pondéré en fonction du temps, compte tenu de l'échange de parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield Asset Management contre des parts de société en commandite, s'est chiffré à 108,9 millions et à 108,3 millions, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, et à 92 millions pour le trimestre clos le 30 septembre 2016.

4. Le bénéfice (la perte) attribuable aux parts de société en commandite après dilution est diminué(e) des distributions incitatives versées aux porteurs de parts de société en commandite spéciales au cours de la période.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nous avons présenté un bénéfice net de 44 M\$, dont un bénéfice net attribuable aux porteurs de parts de 9 M\$, comparativement à un bénéfice net de 52 M\$, dont un bénéfice net attribuable aux porteurs de parts de 20 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. La diminution du bénéfice net s'explique essentiellement par la perte à la vente de 16 M\$, déduction faite de l'impôt, d'Insignia Energy dans notre secteur Énergie au cours du trimestre considéré. Ces facteurs ont été partiellement compensés par une augmentation de l'apport de notre secteur Activités industrielles, qui a bénéficié de l'acquisition de BRK Ambiental au cours du deuxième trimestre de 2017, ainsi que par l'amélioration du rendement de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et de nos activités d'exploitation minière de palladium.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, nous avons présenté un bénéfice net de 221 M\$, dont un bénéfice net attribuable aux porteurs de parts de 69 M\$. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, le bénéfice net est principalement attribuable à la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches en janvier 2017, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'un profit net à la cession de 233 M\$, un profit net de 92 M\$ étant attribuable aux porteurs de parts, avant impôt. L'augmentation de l'apport de notre secteur Activités industrielles en raison de l'acquisition de BRK Ambiental a également contribué à la hausse, partiellement contrebalancée par la perte nette susmentionnée à la vente d'Insignia Energy dans notre secteur Énergie au cours du troisième trimestre de 2017. L'augmentation a également été contrebalancée en partie par la baisse des résultats dans notre secteur Services de construction, la hausse des honoraires de gestion et des charges du siège social et la diminution du bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence découlant essentiellement de la restructuration du groupe de propriétaires et de la vente partielle de nos activités liées à l'énergie en Australie-Occidentale. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, nous avons comptabilisé une perte nette de 68 M\$, une perte nette de 18 M\$ étant attribuable aux porteurs de parts. La perte nette de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016 est essentiellement attribuable à une charge pour perte de valeur liée à des actifs secondaires détenus en vue de la vente au sein de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et à la baisse des prix du gaz au cours de la période.

Produits

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les produits ont augmenté de 5 597 M\$, pour s'établir à 7 640 M\$, comparativement à 2 043 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. L'augmentation des produits s'explique principalement par l'acquisition de Greenergy au cours du deuxième trimestre de 2017. Les produits et les coûts d'exploitation directs de Greenergy comprennent des taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Les taxes sont considérées comme un coût de production plutôt que comme une taxe de vente, puisque Greenergy a l'obligation de payer les taxes et en récupère le montant auprès des clients. Le montant brut transféré au titre des taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise. En outre, les acquisitions de BRK Ambiental en avril 2017 et de notre entreprise de commercialisation de carburants en juillet 2017 ont contribué à l'augmentation des produits.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les produits ont augmenté de 8 716 M\$, pour s'établir à 14 444 M\$, comparativement à 5 728 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. L'augmentation des produits au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'explique par les mêmes raisons que celles décrites ci-dessus, qui se rapportent surtout aux acquisitions de Greenergy, de BRK Ambiental et de notre entreprise de commercialisation de carburants au cours de l'exercice. Les produits ont aussi augmenté dans notre secteur Services commerciaux par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car nous avons tiré avantage des acquisitions effectuées par notre entreprise de gestion d'installations au Canada. Les produits tirés de nos services de construction ont augmenté de 251 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car nous maintenons un niveau d'activité élevé et continuons d'augmenter notre carnet de commandes.

Coûts d'exploitation directs

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 5 406 M\$, pour se chiffrer à 7 295 M\$, par rapport la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'exploitation directs tient essentiellement à l'acquisition de Greenergy au deuxième trimestre de 2017. Comme il est mentionné précédemment, les produits et les coûts d'exploitation directs de Greenergy comprennent des taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Le montant brut de ces taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise. De plus, les acquisitions de BRK Ambiental en avril 2017 et de notre entreprise de commercialisation de carburants en juillet 2017 ont contribué à la hausse des coûts d'exploitation directs au cours du trimestre considéré.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 8 520 M\$, pour atteindre 13 842 M\$, comparativement à 5 322 M\$. L'augmentation se rapporte surtout à nos acquisitions de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants au cours de la période. Notre secteur Services de construction a également contribué à cette augmentation, puisque les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 303 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, en raison de la hausse du niveau d'activité et de la compression des marges

liées à certains projets. Notre entreprise de gestion d'installations, comprise dans notre secteur Services commerciaux, a également contribué à l'augmentation puisque les coûts d'exploitation directs ont augmenté au même rythme que les produits. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution des coûts d'exploitation directs au sein de notre secteur Activités industrielles, attribuable à la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches en janvier 2017.

Frais généraux et administratifs

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 25 M\$, pour s'établir à 95 M\$, comparativement à 70 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais généraux et administratifs ont augmenté en raison des acquisitions de BRK Ambiental, de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants au cours de 2017, dont l'apport aux frais généraux et administratifs a totalisé 30 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation a été légèrement neutralisée par la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches en janvier 2017.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 36 M\$, pour s'établir à 233 M\$, par rapport à 197 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais généraux et administratifs ont augmenté en raison des acquisitions réalisées au cours de 2017, et en raison des honoraires de gestion et des charges du siège social de 30 M\$ comptabilisés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017. Les honoraires de gestion et les charges du siège social engagés au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016 se sont élevés à 8 M\$ seulement, car ces honoraires sont liés aux périodes ultérieures à la scission-distribution. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches, dont les frais généraux et administratifs s'étaient chiffrés à approximativement 24 M\$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements comprend l'amortissement pour déplétion lié aux actifs pétroliers et gaziers, l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des immobilisations incorporelles. L'apport le plus important à la dotation aux amortissements provient de nos secteurs Activités industrielles et Énergie. La dotation aux amortissements de notre secteur Activités industrielles découle principalement de la dépréciation des immobilisations corporelles au sein de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et de nos activités de collecte, de traitement et de distribution des eaux. La dotation aux amortissements de notre secteur Énergie provient principalement de nos actifs pétroliers et gaziers, dont les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement pour déplétion selon le mode des unités d'œuvre d'après les réserves prouvées et probables. Nous utilisons le Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières (le « Règlement 51-101 ») pour définir et calculer les réserves prouvées et probables aux fins du calcul de la dotation aux amortissements. En général, la dotation aux amortissements est stable d'un exercice à l'autre; les variations importantes sont habituellement attribuables à l'entrée ou à la sortie d'actifs amortissables.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, la dotation aux amortissements a augmenté de 38 M\$ et de 43 M\$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes closes le 30 septembre 2016. L'augmentation de la dotation aux amortissements tient principalement aux acquisitions de BRK Ambiental et de Greenergy au deuxième trimestre de 2017 ainsi qu'à l'acquisition de notre entreprise de commercialisation de carburants au troisième trimestre de 2017.

Charges d'intérêts

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les charges d'intérêts ont augmenté de 42 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2016. L'augmentation tient à l'inclusion de coûts d'emprunts liés à BRK Ambiental, à Greenergy et à notre entreprise de commercialisation de carburants, qui ont toutes été acquises en 2017. Cette hausse a été légèrement compensée par une baisse des charges d'intérêts dans notre secteur Énergie, par rapport à la période précédente.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les charges d'intérêts se sont élevées à 135 M\$, ce qui représente une augmentation de 64 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. L'augmentation tient surtout aux acquisitions susmentionnées réalisées au cours de 2017.

Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, montant net

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a augmenté de 9 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Nos activités liées au pétrole et au gaz en Australie-Occidentale, que nous avons acquises en juin 2015, ont grandement contribué au bénéfice. L'apport de ces activités a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison du profit à la réévaluation découlant de l'augmentation d'une participation dans une entité qui est passée d'une coentreprise à une entité consolidée.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 14 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Comme ce fût le cas pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nos activités liées à l'énergie en Australie-Occidentale ont grandement contribué au bénéfice. La diminution découle essentiellement d'une restructuration du groupe de propriétaires et d'une vente partielle à des partenaires institutionnels au cours du second semestre de 2016, partiellement compensées par le profit à la réévaluation susmentionné sur l'une de ses participations.

Charge pour perte de valeur, montant net

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les trimestres clos les 30 septembre 2017 et 2016. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la charge pour perte de valeur s'est élevée à 30 M\$, ce qui représente une diminution de 76 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. La diminution s'explique surtout par la perte de valeur comptabilisée relativement aux actifs liés aux activités abandonnées de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite au cours du deuxième trimestre de 2016.

Profit sur les acquisitions et cessions, montant net

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé une perte nette de 14 M\$ sur les cessions. La perte découle principalement de la vente d'Insignia Energy dans notre secteur Énergie, facteur contrebalancé en partie par un profit réalisé sur un titre de placement dans notre secteur Services commerciaux au cours du trimestre.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé un profit net de 267 M\$ sur les cessions. Ces profits sont principalement liés à la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches en janvier 2017, lors de laquelle nous avons réalisé un profit de 233 M\$, soit un montant de 92 M\$ attribuable aux porteurs de parts, avant impôt. Nous avons également cédé des titres de placement cotés en Bourse au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 dans nos secteurs Énergie, Services commerciaux et Activités industrielles pour des profits réalisés d'environ 50 M\$, soit un montant de 12 M\$ attribuable aux porteurs de parts. Ces profits ont été partiellement contrebalancés par la perte susmentionnée découlant de la vente d'Insignia Energy dans notre secteur Énergie au cours du troisième trimestre de 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, nous avons comptabilisé un profit net de 57 M\$ principalement attribuable à la vente d'obligations de sociétés et de titres de participation dans nos secteurs Énergie et Activités industrielles.

Autres produits (charges), montant net

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les autres charges de 41 M\$ se rapportent principalement aux ajustements à la juste valeur latents des instruments financiers au sein de nos secteurs Services commerciaux, Activités industrielles et Siège social et autres. Le montant net des autres produits (charges) pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 comprend également des coûts de transaction engagés relativement aux acquisitions effectuées en 2017. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, les autres produits de 11 M\$ se rapportent essentiellement à un profit latent sur une couverture au sein de nos activités liées à l'énergie au Canada.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les autres charges de 36 M\$ se rapportent principalement à une perte à la réévaluation d'un titre de placement dans notre secteur Énergie, aux ajustements à la juste valeur latents susmentionnés dans nos secteurs Services commerciaux et Activités industrielles et aux coûts de transaction engagés relativement aux acquisitions effectuées en 2017. Ces facteurs ont été partiellement compensés par les profits latents sur les couvertures au sein de nos activités liées à l'énergie au Canada. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, les autres charges de 20 M\$ se rapportaient principalement à des pertes latentes sur des couvertures au sein de nos activités liées à l'énergie au Canada.

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, la charge d'impôt exigible s'est établie à 19 M\$, comparativement à une charge d'impôt exigible de 8 M\$ pour la période correspondante de 2016. Pour le trimestre, l'économie d'impôt différé s'est chiffrée à 6 M\$, comparativement à une économie d'impôt différé de 3 M\$ pour la période correspondante de 2016. L'augmentation du total de la charge d'impôt, qui s'est chiffré à 13 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, comparativement à un total de la charge d'impôt de 5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, découle principalement de la hausse du bénéfice imposable pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, ce qui a entraîné une charge d'impôt plus élevée, comparativement au bénéfice imposable de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, notre taux d'imposition effectif était de 23 %, alors que notre taux d'imposition composite était de 27 %. Notre bénéfice net consolidé comprend le bénéfice attribuable aux détenteurs de participations donnant le contrôle dans des entités intermédiaires (par exemple, des sociétés en commandite), tandis que notre charge d'impôt consolidée comprend uniquement notre quote-part de la charge d'impôt de ces entités, ce qui a donné lieu à une diminution de 3 % de notre taux d'imposition effectif découlant des écarts entre les taux d'imposition des différents pays où nous exerçons nos activités.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la charge d'impôt exigible s'est établie à 19 M\$, comparativement à une charge d'impôt exigible de 18 M\$ pour la période correspondante de 2016. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, l'économie d'impôt différé s'est chiffrée à 6 M\$, comparativement à une économie d'impôt différé de 25 M\$ pour la période correspondante de 2016. La hausse du total de la charge d'impôt, qui s'est établi à 13 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à un total de l'économie d'impôt de 7 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, découle principalement d'une perte nette avant impôt survenue au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016.

Sommaire des résultats

Résultats trimestriels

Le total des produits et du bénéfice net (de la perte nette) pour les huit plus récents trimestres se présente comme suit :

(en millions de dollars américains, sauf les montants par part)	2017			2016			2015	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Trimestres clos								
Produits	7 640 \$	4 870 \$	1 934 \$	2 232 \$	2 043 \$	2 008 \$	1 677 \$	2 087 \$
Coûts d'exploitation directs	(7 295)	(4 673)	(1 874)	(2 064)	(1 889)	(1 865)	(1 569)	(1 909)
Frais généraux et administratifs	(95)	(76)	(62)	(72)	(70)	(64)	(62)	(68)
Dotation aux amortissements	(109)	(88)	(65)	(67)	(71)	(76)	(72)	(70)
Charges d'intérêts	(66)	(50)	(19)	(19)	(24)	(23)	(24)	(29)
Bénéfice (perte) comptabilisé(e) selon la méthode de la mise en équivalence, montant net	37	14	10	(7)	28	20	27	(35)
Charge pour perte de valeur, montant net	—	(23)	(7)	(155)	—	(106)	—	(7)
Profit (perte) sur les acquisitions et cessions, montant net	(14)	9	272	—	29	28	—	—
Autres produits (charges), montant net	(41)	(9)	14	9	11	(21)	(10)	21
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	57	(26)	203	(143)	57	(99)	(33)	(10)
(Charge) économie d'impôt exigible	(19)	(4)	4	(7)	(8)	(7)	(3)	(17)
(Charge) économie d'impôt différé	6	4	(4)	16	3	15	7	(14)
Bénéfice net (perte nette)	44 \$	(26) \$	203 \$	(134) \$	52 \$	(91) \$	(29) \$	(41) \$
Attribuable :								
Aux commanditaires ¹	(8) \$	(3) \$	32 \$	(5) \$	9 \$	(1) \$	— \$	— \$
À Brookfield Asset Management ²	—	—	—	—	—	(30)	(5)	2
Aux participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :								
Parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield Asset Management ¹	(8)	(3)	34	(6)	11	(2)	—	—
Commanditaires spéciaux	25	—	—	—	—	—	—	—
Participations d'autres entités	35	(20)	137	(123)	32	(58)	(24)	(43)
Bénéfice net (perte nette)	44 \$	(26) \$	203 \$	(134) \$	52 \$	(91) \$	(29) \$	(41) \$
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par part de commanditaire ^{3, 4}	(0,15) \$	(0,06) \$	0,61 \$	(0,13) \$	0,22 \$	(0,03) \$		

1. Pour les périodes ultérieures au 20 juin 2016.

2. Pour les périodes antérieures au 20 juin 2016.

3. Le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation, dilué et pondéré en fonction du temps, compte tenu de l'échange de parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield Asset Management contre des parts de société en commandite, s'est chiffré à 108,9 millions et à 108,3 millions, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, et à 92 millions pour le trimestre clos le 30 septembre 2016.

4. Le bénéfice (la perte) attribuable aux parts de société en commandite après dilution est diminué(e) des distributions incitatives versées aux porteurs de parts de société en commandite spéciales au cours de la période.

Les produits et les charges d'exploitation varient d'un trimestre à l'autre, principalement en raison des acquisitions et des cessions d'entreprises, des fluctuations des taux de change, des cycles des affaires et économiques, des facteurs climatiques et du caractère saisonnier des activités sous-jacentes. Des facteurs économiques plus généraux, et la volatilité des prix des marchandises en particulier, ont une incidence importante sur plusieurs de nos activités, plus précisément au sein de nos secteurs Énergie et Activités industrielles. Le caractère saisonnier a une incidence essentiellement sur les activités de construction et sur certains de nos services commerciaux. Le caractère saisonnier influe également sur nos activités liées à l'énergie, qui génèrent habituellement de meilleurs résultats aux premier et quatrième trimestres. Le bénéfice net dépend des profits et des pertes périodiques sur les acquisitions, la monétisation et la dépréciation.

Examen de la situation financière consolidée

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 573 \$	1 050 \$
Actifs financiers	680	539
Débiteurs, montant net	4 057	1 797
Stocks et autres actifs	1 504	647
Actifs détenus en vue de la vente	17	264
Immobilisations corporelles	2 569	2 096
Actifs d'impôt différé	175	111
Immobilisations incorporelles	3 202	371
Placements mis en équivalence	626	166
Goodwill	1 527	1 152
Total de l'actif	15 930 \$	8 193 \$
Passif et capitaux propres dans l'actif net		
Passif		
Créditeurs et autres	5 344 \$	2 457 \$
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	13	66
Emprunts	3 662	1 551
Passifs d'impôt différé	880	81
Total du passif	9 899 \$	4 155 \$
Capitaux propres		
Commanditaires	1 641 \$	1 206 \$
Commandité	—	—
Brookfield Asset Management Inc.	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux :		
Parts rachetables-échangeables, actions privilégiées et parts de société en commandite spéciales détenues par Brookfield Asset Management Inc.	1 540	1 295
Participations d'autres entités dans les filiales actives	2 850	1 537
Total des capitaux propres	6 031	4 038
Total du passif et des capitaux propres	15 930 \$	8 193 \$

Actifs financiers

Les actifs financiers ont augmenté de 141 M\$, passant de 539 M\$ au 31 décembre 2016 à 680 M\$ au 30 septembre 2017. L'augmentation tient essentiellement à l'acquisition de Greenergy ainsi qu'au billet et aux bons de souscription que la société en commandite a acquis dans le cadre de son placement dans Teekay Offshore. La hausse a été contrebalancée en partie par la cession de titres de placement auparavant détenus au sein de notre secteur Énergie.

Le tableau suivant présente les actifs financiers, par secteur, au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
30 septembre 2017	55 \$	277 \$	329 \$	19 \$	— \$	680 \$
31 décembre 2016	70 \$	128 \$	324 \$	17 \$	— \$	539 \$

Débiteurs

Les débiteurs ont augmenté de 2 260 M\$, passant de 1 797 M\$ au 31 décembre 2016 à 4 057 M\$ au 30 septembre 2017. L'augmentation tient essentiellement aux acquisitions de BRK Ambiental et de Greenergy qui, combinées, représentent une tranche de 1 971 M\$ de l'augmentation. La hausse est également liée à l'intensification des activités au sein de notre secteur Services de construction, facteur contrebalancé en partie par le règlement des titres vendus vers la fin de 2016.

Stocks et autres actifs

Les stocks et autres actifs ont augmenté de 857 M\$, passant de 647 M\$ au 31 décembre 2016 à 1 504 M\$ au 30 septembre 2017. La variation du solde tient essentiellement aux acquisitions de BRK Ambiental, de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants qui représentent ensemble une tranche de 905 M\$ de l'augmentation. Le solde des stocks et autres actifs de Greenergy incluait les stocks de carburants et les certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable. Ces certificats sont générés lors du mélange de biocarburants au sein des stocks de carburants de Greenergy et peuvent être vendus à d'autres pétrolières.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente s'élevaient à 17 M\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 264 M\$ au 31 décembre 2016. En janvier 2017, nous avons conclu la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches, ce qui a donné lieu à une diminution de 171 M\$ des actifs détenus en vue de la vente. Le solde au 30 septembre 2017 a trait à certaines activités secondaires au sein de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se rapportent principalement à nos secteurs Activités industrielles, Services commerciaux et Énergie. Le solde des immobilisations corporelles de 2 569 M\$ au 30 septembre 2017 a augmenté de 473 M\$ comparativement à 2 096 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation tient principalement aux acquisitions de BRK Ambiental, de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants, qui ont été conclues en 2017 et qui représentent une tranche globale de 457 M\$ du solde au 30 septembre 2017.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement liées à nos secteurs Activités industrielles et Services commerciaux. Les immobilisations incorporelles ont augmenté de 2 831 M\$, passant de 371 M\$ au 31 décembre 2016 à 3 202 M\$ au 30 septembre 2017. L'augmentation des immobilisations incorporelles est essentiellement attribuable aux acquisitions de BRK Ambiental, dans le cadre de laquelle nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 2 472 M\$, surtout des ententes de concession; de Greenergy, dans le cadre de laquelle nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 201 M\$, surtout des relations avec les clients et de la technologie; et de notre entreprise de commercialisation de carburants, dans le cadre de laquelle nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 167 M\$, surtout liées à un programme de fidélité.

Placements mis en équivalence

Les placements mis en équivalence ont augmenté de 460 M\$, passant de 166 M\$ au 31 décembre 2016 à 626 M\$ au 30 septembre 2017, surtout en raison des acquisitions effectuées en 2017, qui ont fourni un apport d'un total de 441 M\$ au solde des placements mis en équivalence au 30 septembre 2017.

Goodwill

Le goodwill a augmenté de 375 M\$, passant de 1 152 M\$ au 31 décembre 2016 à 1 527 M\$ au 30 septembre 2017. Cette augmentation s'explique principalement par les acquisitions de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants, ainsi que par l'incidence favorable de la fluctuation des taux de change sur la conversion en dollars américains des soldes du goodwill de nos activités de services de construction et de gestion d'installations.

Créditeurs et autres

Les créditeurs et autres passifs ont augmenté de 2 887 M\$, passant de 2 457 M\$ au 31 décembre 2016 à 5 344 M\$ au 30 septembre 2017. Cette augmentation s'explique surtout par les acquisitions de BRK Ambiental, de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants, qui ont donné lieu à une augmentation du solde totalisant 2 509 M\$. Le solde des créditeurs de Greenergy comprend des montants relatifs aux droits et aux taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. En outre, la hausse des volumes de contrats et les activités accrues de nos services de construction ont donné lieu à une augmentation du solde d'environ 373 M\$. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution au sein de notre entreprise de services-conseils financiers en raison de la réduction des activités au cours du trimestre.

Emprunts

Vous trouverez de l'information sur les emprunts à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

Au 30 septembre 2017, notre structure du capital était composée de deux catégories de parts de société en commandite : les parts de société en commandite et les parts de commandité. Les parts de société en commandite permettent à leur porteur de toucher leur quote-part des distributions. Les parts de commandité donnent à leur porteur le droit de régir nos politiques financières et d'exploitation. Se reporter à la rubrique 10.B, « Actes constitutifs – Description de nos parts et de notre convention de société en commandite », dans le rapport annuel sur formulaire 20-F.

La structure du capital de la société de portefeuille SEC est composée de trois catégories de parts de société : les parts de commanditaire spécial, les parts de commandité et les parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield. En sa capacité de porteur de parts de commanditaire spécial de la société de portefeuille SEC, le commanditaire spécial a le droit de recevoir des distributions incitatives fondées sur une hausse de 20 % du prix des parts de la société en commandite par rapport à un seuil initial. Se reporter à la rubrique 10.B, « Actes constitutifs – Description de nos parts et de notre convention de société en commandite », dans le rapport annuel sur formulaire 20-F.

Le conseil d'administration a approuvé le paiement d'une distribution incitative de 69 M\$ à Brookfield, soit 17,3 M\$ par part de société en commandite spéciale, payable le 29 décembre 2017, selon le prix moyen pondéré en fonction du volume de 29,34 \$ (un cours qui excède le seuil de la distribution incitative antérieure de 26,17 \$ par part) et le nombre pondéré en fonction du temps de parts en circulation de 108,9 millions pour le trimestre. Dorénavant, le seuil de distribution incitative sera de 29,34 \$ par part.

Dans le cadre de la scission-distribution, Brookfield a souscrit des actions privilégiées de nos sociétés de portefeuille pour un montant de 15 M\$.

Le 11 août 2017, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par la société en commandite annonçant son intention de commencer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, notre conseil d'administration nous a autorisés à racheter un maximum de 5 % des parts émises et en circulation au 11 août 2017, soit 2 592 264 parts. À la date du présent rapport de gestion, aucun rachat n'avait été effectué en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

En septembre 2017, la société en commandite a émis environ 13 340 000 parts de société en commandite à un prix de 30 \$ par part, pour un produit brut d'environ 400 M\$, avant les frais d'émission de titres de capitaux propres de 8 M\$. En parallèle, la société de portefeuille SEC a émis environ 6 945 000 parts rachetables-échangeables en faveur de Brookfield à un prix de 28,80 \$ par part, pour un produit additionnel d'environ 200 M\$. Le placement de parts a donné lieu à une diminution de la participation de Brookfield dans la société en commandite, la faisant passer de 75 % à 69 %, compte non tenu de l'option de surallocation. Au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016, le nombre total de parts de la société en commandite se détaillait comme suit :

PARTS	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Parts de commanditaire	4	4
Parts de commandité	65 185 298	51 845 298
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Parts rachetables-échangeables détenues par Brookfield	63 095 497	56 150 497
Parts de commanditaire spécial	4	4

Le 26 octobre 2017, les preneurs fermes ont exercé leur option de surallocation visant l'achat de 1 000 500 parts additionnelles à un prix de 30,00 \$ par part, pour un produit brut d'environ 30 M\$, moins les frais d'émission de titres de capitaux propres d'environ 1 M\$.

Analyse sectorielle

IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, exige que les secteurs opérationnels soient établis en fonction de rapports internes qui sont revus périodiquement par notre principal décideur opérationnel aux fins d'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de la performance de ceux-ci. Les principales mesures utilisées par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation de la performance et la prise de décisions concernant l'affectation des ressources sont les flux de trésorerie liés aux opérations, ou les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, et le BAIIA de la société. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt sur le résultat différé, des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et autres

éléments. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous tenons compte de notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société représentent une mesure clé de notre performance financière, et nous utilisons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société est présenté sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » pour une analyse plus détaillée et un rapprochement avec les mesures définies par les IFRS les plus comparables.

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	7 640 \$	2 043 \$	14 444 \$	5 728 \$
Coûts d'exploitation directs	(7 295)	(1 889)	(13 842)	(5 322)
Frais généraux et administratifs	(95)	(70)	(233)	(197)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	22	43	64	151
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(187)	(67)	(301)	(183)
BAIIA de la société^{2, 3}	85 \$	60 \$	132 \$	177 \$
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net	(37)	29	244	57
Charges d'intérêts	(66)	(24)	(135)	(71)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	(2)	(4)	(4)	(15)
Impôt exigible	(19)	(8)	(19)	(18)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	85	(3)	(34)	15
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société^{2, 3}	46 \$	50 \$	184 \$	145 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales actives.

2. Attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016 (la « scission-distribution ») ainsi qu'aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales après la scission-distribution.

3. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nous avons présenté un BAIIA de la société de 85 M\$, une hausse de 25 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2016. L'augmentation du BAIIA de la société s'explique principalement par la hausse de l'apport de notre secteur Activités industrielles, qui comprenait, en particulier, un apport de 21 M\$ de BRK Ambiental, acquise en avril 2017, et par l'amélioration du rendement de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et de nos activités d'exploitation minière de palladium qui, ensemble, ont fourni un apport additionnel de 9 M\$ au BAIIA de la société par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2016. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une hausse des honoraires de gestion et des charges du siège social.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, nous avons présenté un BAIIA de la société de 132 M\$, soit une baisse de 45 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016, en raison de la diminution des résultats dans notre secteur Services de construction et de l'augmentation des honoraires de gestion et des charges du siège social, ainsi que de la diminution du bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence découlant essentiellement de la restructuration du groupe de propriétaires et de la vente partielle de nos activités liées à l'énergie en Australie-Occidentale. Les diminutions ont été contrebalancées en partie par l'augmentation susmentionnée des apports de notre secteur Activités industrielles.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nous avons présenté des flux de trésorerie liés aux opérations de la société de 46 M\$, une baisse de 4 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2016. La diminution des flux de trésorerie liés aux opérations de la société par rapport à la période correspondante de 2016 découle principalement de la perte subie à la vente d'Insignia Energy au sein de notre secteur Énergie au cours du trimestre, contrebalancée en partie par l'augmentation des apports de notre secteur Activités industrielles, comme il a été mentionné précédemment. En outre, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de la période précédente ont bénéficié des profits à la cession réalisés de 29 M\$ comptabilisés à la suite de la vente de placements dans nos secteurs Énergie et Activités industrielles.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, nous avons présenté des flux de trésorerie liés aux opérations de la société de 184 M\$, une hausse de 39 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ont été favorisés par la cession de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches en janvier 2017, ce qui a entraîné un profit réalisé de 233 M\$, ou 92 M\$ attribuable aux porteurs de parts avant impôt. Nous avons également cédé des titres de placement cotés en Bourse au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 dans nos secteurs Énergie, Services commerciaux et Activités industrielles, pour des profits réalisés d'environ 50 M\$, soit un montant de 12 M\$ attribuable aux porteurs de parts. Ces profits ont été contrebalancés en partie par la perte susmentionnée à la vente d'Insignia Energy dans notre secteur Énergie de 48 M\$, soit un montant de 16 M\$ attribuable aux porteurs de parts, déduction faite de l'impôt, et par le fait que les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de la période précédente ont bénéficié des profits de 57 M\$ liés à la vente de titres de placement au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016.

Services de construction

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Services de construction pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	1 237 \$	1 120 \$	3 378 \$	3 127 \$
Coûts d'exploitation directs	(1 206)	(1 089)	(3 330)	(3 027)
Frais généraux et administratifs	(11)	(12)	(33)	(32)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	—	1	—	1
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	—	—	1	—
BAIIA de la société^{2, 3}	20 \$	20 \$	16 \$	69 \$
Profit à la cession réalisé, montant net	—	—	2	—
Charges d'intérêts	—	—	—	(1)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	—	—	—	—
Impôt exigible	(3)	(4)	9	(5)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	—	—	(1)	—
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société^{2, 3}	17 \$	16 \$	26 \$	63 \$

Le tableau qui suit présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts pour notre secteur Services de construction au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Total de l'actif	2 778 \$	2 275 \$
Total du passif	1 769	1 389
Participations d'autres entités dans les filiales actives ¹	—	9
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts ²	1 009	877
Total des capitaux propres	1 009 \$	886 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales actives.
2. Attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016 (la « scission-distribution ») ainsi qu'aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de société des placements mis en équivalence, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales après la scission-distribution.
3. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

Nous avons maintenu un niveau élevé d'activité dans l'ensemble de nos activités à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par une hausse de 10,4 % des produits pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, qui se sont établis à 1 237 M\$, comparativement à 1 120 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les produits ont augmenté pour s'établir à 3 378 M\$, comparativement à 3 127 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, ce qui représente une hausse de 8,0 %. Sur le plan géographique, les produits se répartissent comme suit pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 : 56 % des produits proviennent de l'Australie (2016 – 53 %), 33 % du Royaume-Uni (2016 – 30 %), 10 % du Moyen-Orient (2016 – 15 %) et 1 % des autres régions (2016 – 2 %).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, nos services de construction ont fourni un apport de 20 M\$ au BAIIA de la société, ce qui est semblable à la période correspondante de 2016. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le BAIIA de la société a reculé de 53 M\$ pour se chiffrer à 16 M\$, comparativement à 69 M\$ pour la période précédente. Cette diminution découle essentiellement de la compression des marges liées à certains projets en Australie au premier semestre de 2017, qui ont plus que contrebalancé la légère amélioration en Australie et au Royaume-Uni au cours du troisième trimestre.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société se sont établis à 17 M\$, pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, ce qui représente une augmentation de 1 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux opérations de la société est attribuable à la baisse de l'impôt exigible lié à nos activités, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2016. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société se sont établis à 26 M\$, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, ce qui représente une diminution de 37 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par la compression des marges susmentionnée, qui sont liées à certains projets, laquelle a été compensée en partie par la baisse de la charge d'impôt exigible.

Au 30 septembre 2017, nous avons 102 projets en cours de construction, et notre carnet de commandes est demeuré solide à 8,0 G\$ par rapport à la fin de l'exercice (2016 – 6,7 G\$) et représente environ 1,9 année de travaux. L'entreprise continue d'obtenir des contrats pour des travaux effectués selon les marges cibles et a conclu des nouveaux contrats d'environ 1,7 G\$ au cours du troisième trimestre, incluant deux immeubles à usage mixte au Royaume-Uni et un immeuble de bureaux en Australie. De plus, nous en sommes à l'étape avancée des négociations concernant plusieurs projets importants dans notre portefeuille et les travaux pour lesquels nous sommes des soumissionnaires privilégiés représentent un montant important, ce qui, si les négociations sont fructueuses, fera augmenter davantage le carnet de commandes pour le reste de l'exercice.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les investissements de maintien et de croissance se sont établis à néant et à 1 M\$, comparativement à 3 M\$ et à 3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et concernent principalement l'achat de matériel utilisé dans nos projets de construction dans l'ensemble de nos régions.

Services commerciaux

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Services commerciaux pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	5 833 \$	509 \$	9 722 \$	1 442 \$
Coûts d'exploitation directs	(5 703)	(457)	(9 493)	(1 304)
Frais généraux et administratifs	(39)	(26)	(92)	(76)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	8	8	23	18
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(72)	(11)	(112)	(31)
BAIIA de la société^{2, 3}	27 \$	23 \$	48 \$	49 \$
Profit à la cession réalisé, montant net	11	—	17	—
Charges d'intérêts	(15)	(4)	(28)	(11)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	—	—	—	—
Impôt exigible	(12)	(3)	(16)	(9)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	12	2	23	6
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société^{2, 3}	23 \$	18 \$	44 \$	35 \$

Le tableau qui suit présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts pour notre secteur Services commerciaux au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Total de l'actif	4 881 \$	1 690 \$
Total du passif	4 157	1 068
Participations d'autres entités dans les filiales actives ¹	353	265
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts ²	371	357
Total des capitaux propres	724 \$	622 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales actives.
2. Attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016 (la « scission-distribution ») ainsi qu'aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales après la scission-distribution.
3. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les produits tirés du secteur Services commerciaux se sont chiffrés à 5 833 M\$, soit une hausse de 5 324 M\$, contre des produits de 509 M\$ pour la période correspondante de 2016. Les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 5 246 M\$ pour se chiffrer à 5 703 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, contre 457 M\$ pour la période correspondante de 2016. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les produits ont augmenté de 8 280 M\$ pour se chiffrer à 9 722 M\$, tandis que les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 8 189 M\$ pour s'établir à 9 493 M\$, par rapport à la période correspondante de 2016. L'augmentation des produits et des coûts directs s'explique essentiellement par notre acquisition de Greenergy au cours du deuxième trimestre de 2017. Les produits et les coûts d'exploitation directs de Greenergy comprennent des taxes à payer au gouvernement du Royaume-Uni. Le montant brut de ces taxes est comptabilisé dans les produits et les coûts directs, sans incidence sur la marge générée par l'entreprise. L'acquisition de notre entreprise de commercialisation de carburants a également contribué à la hausse des produits et des coûts d'exploitation directs.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, le BAIIA de la société pour notre secteur Services commerciaux a augmenté de 4 M\$ et il a diminué de 1 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, par rapport au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016. Au cours du trimestre, les apports provenant de notre entreprise de services-conseils financiers ont diminué, facteur plus que compensé par les apports des acquisitions de Greenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants au cours des deuxième et troisième trimestres de 2017, respectivement. La diminution du BAIIA de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par les mêmes facteurs susmentionnés ainsi que par la diminution des produits tirés de notre entreprise de services-conseils financiers au cours du premier trimestre de 2017.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société provenant de notre secteur Services commerciaux ont augmenté et sont passés de 18 M\$ à 23 M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, principalement en raison des acquisitions susmentionnées et de l'apport de la vente d'un titre de placement au cours du trimestre, facteurs en partie contrebalancés par la baisse de l'apport de notre entreprise de services-conseils financiers. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société provenant de notre secteur Services commerciaux se sont établis à 44 M\$, ce qui représente une hausse de 9 M\$, comparativement à 35 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. La hausse des flux de trésorerie liés aux opérations de la société découle principalement des profits réalisés à la vente de titres de placement au cours des premier et deuxième trimestres de 2017, en partie contrebalancés par l'augmentation des charges d'intérêts attribuable à la hausse des emprunts liés à l'acquisition de Greenergy. En outre, notre entreprise de services de relocalisation a réalisé un profit de 5 M\$ lié à la vente stratégique de certains contrats conclus avec des clients au cours du premier trimestre de 2017.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les investissements de maintien et de croissance se sont élevés à 7 M\$ et à 5 M\$, respectivement, comparativement à néant et à néant pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement se rapportent principalement à notre entreprise de services de relocalisation et à Greenergy.

Énergie

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Énergie pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	66 \$	68 \$	199 \$	197 \$
Coûts d'exploitation directs	(50)	(43)	(146)	(130)
Frais généraux et administratifs	(4)	(4)	(12)	(12)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	14	34	40	132
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(12)	(39)	(36)	(132)
BAIIA de la société^{2, 3}	14 \$	16 \$	45 \$	55 \$
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net	(48)	5	(12)	24
Charges d'intérêts	(7)	(9)	(20)	(24)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	(2)	(4)	(4)	(15)
Impôt exigible	2	—	1	(1)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	36	4	16	8
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société^{2, 3}	(5) \$	12 \$	26 \$	47 \$

Le tableau qui suit présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts pour notre secteur Énergie au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Total de l'actif	1 723 \$	1 596 \$
Total du passif	655	769
Participations d'autres entités dans les filiales actives ¹	486	483
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts ²	582	344
Total des capitaux propres	1 068 \$	827 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales actives.
2. Attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016 (la « scission-distribution ») ainsi qu'aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales après la scission-distribution.
3. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les produits tirés du secteur Énergie se sont établis à 66 M\$, ce qui représente une baisse de 2 M\$, contre 68 M\$ pour la période correspondante de 2016. Les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 7 M\$ pour se chiffrer à 50 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, contre 43 M\$ pour la période correspondante de 2016. La diminution des produits par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la légère baisse de la production des activités liées à l'énergie au Canada et la diminution des produits d'intérêts en raison de la conversion en placement en titres de capitaux propres d'un placement en obligations de sociétés en octobre 2016. Une partie de cette baisse a été compensée par la légère augmentation des prix réalisés dans le cadre de nos activités liées à l'énergie au Canada par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Notre prix réalisé du gaz naturel a augmenté de 3 % au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2016. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les produits tirés de ce secteur se sont chiffrés à 199 M\$, ce qui représente une hausse de 2 M\$, tandis que les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 16 M\$ pour se chiffrer à 146 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. La hausse des produits a été freinée par une diminution de 22 M\$ découlant de la diminution susmentionnée des produits d'intérêts en raison de la conversion en placement en titres de capitaux propres d'un placement en obligations de sociétés en octobre 2016.

Le BAIIA de la société de notre secteur Énergie s'est chiffré à 14 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, comparativement à 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, la diminution du BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence par rapport à la période précédente s'explique surtout par la hausse des coûts de production engagés par nos biens en Australie-Occidentale, principalement en raison de la diminution des crédits découlant de la baisse des activités d'exploration au cours du trimestre considéré, par rapport à l'exercice précédent. Ce facteur a été partiellement compensé par les apports provenant de l'acquisition de notre entreprise de services liés à l'énergie de source marine au cours du trimestre ainsi que par une hausse de l'apport de nos activités liées à l'énergie au Canada par rapport à la période précédente. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le BAIIA de la société de notre secteur Énergie s'est chiffré à 45 M\$, comparativement à 55 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. La diminution découle principalement de la restructuration du groupe de propriétaires et de la vente partielle de nos activités liées à l'énergie en Australie-Occidentale à des partenaires institutionnels au cours du second semestre de 2016.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de notre secteur Énergie se sont chiffrés à un montant négatif de 5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, comparativement à 12 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. En plus de la baisse du BAIIA de la société pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ont continué de diminuer en raison de la perte réalisée à la vente d'Insignia Energy en août 2017. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de notre secteur Énergie se sont chiffrés à 26 M\$, comparativement à 47 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. La baisse des flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 découle de la perte à la vente d'Insignia Energy au cours du trimestre mentionnée précédemment. La diminution a été partiellement contrebalancée par une baisse des charges d'intérêts liées aux placements mis en équivalence attribuable à la vente d'une partie de nos activités liées à l'énergie en Australie-Occidentale mentionnée précédemment et le fait que les résultats de la période précédente ont été favorisés par des profits nets réalisés à la cession de titres de placement.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les investissements de maintien et de croissance qui se rapportent aux activités liées à l'énergie consolidées, en excluant les placements mis en équivalence, se sont élevés à 6 M\$ et à néant, respectivement, comparativement à 4 M\$ et à néant, respectivement, pour la période correspondante de 2016.

Activités industrielles

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Activités industrielles pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	503 \$	346 \$	1 140 \$	962 \$
Coûts d'exploitation directs	(335)	(300)	(870)	(861)
Frais généraux et administratifs	(29)	(21)	(66)	(69)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	1	—
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	(103)	(17)	(154)	(20)
BAIIA de la société^{2, 3}	36 \$	8 \$	51 \$	12 \$
Profit à la cession réalisé, montant net	—	24	237	33
Charges d'intérêts	(44)	(11)	(87)	(35)
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	—	—	—	—
Impôt exigible	(7)	(1)	(20)	(3)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	37	(9)	(72)	1
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société^{2, 3}	22 \$	11 \$	109 \$	8 \$

Le tableau qui suit présente les capitaux propres attribuables à la société mère pour notre secteur Activités industrielles au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Total de l'actif	5 944 \$	2 047 \$
Total du passif	3 280	895
Participations d'autres entités dans les filiales actives ¹	2 011	780
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts ²	653	372
Total des capitaux propres	2 664 \$	1 152 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales actives.
2. Attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016 (la « scission-distribution ») ainsi qu'aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales après la scission-distribution.
3. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

Comparaison des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les produits tirés du secteur Activités industrielles se sont établis à 503 M\$, ce qui représente une hausse de 157 M\$, contre 346 M\$ pour la période correspondante de 2016. Les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 35 M\$ pour se chiffrer à 335 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, contre 300 M\$ pour la période correspondante de 2016. L'augmentation des produits et des coûts d'exploitation directs est principalement imputable à notre acquisition de BRK Ambiental, partiellement contrebalancée par la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches en janvier 2017, qui avait fourni un apport de 77 M\$ aux produits et de 61 M\$ aux coûts d'exploitation directs pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. BRK Ambiental a fourni un apport de 202 M\$ aux produits et un apport de 93 M\$ aux coûts d'exploitation directs au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017. Le reste de l'augmentation s'explique par la hausse des apports entraînée par l'amélioration du rendement de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite et de nos activités d'exploitation minière de palladium. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les produits tirés de ce secteur se sont chiffrés à 1 140 M\$, ce qui représente une hausse de 178 M\$, tandis que les coûts d'exploitation directs ont augmenté de 9 M\$ pour se chiffrer à 870 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. La hausse des produits et des coûts d'exploitation directs est attribuable à l'acquisition de BRK Ambiental mentionnée précédemment, laquelle a été partiellement contrebalancée par la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches.

Le BAIIA de la société de notre secteur Activités industrielles a augmenté de 28 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2016. L'augmentation s'explique essentiellement par l'amélioration du rendement de notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite qui a bénéficié d'une baisse des coûts au cours du trimestre, ainsi que d'une hausse du volume de ventes et des prix liés à nos activités d'exploitation minière de palladium. L'acquisition de BRK Ambiental a fourni un apport de 21 M\$ au BAIIA de la société au cours du trimestre, facteur partiellement contrebalancé par la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches qui avait fourni un apport de 3 M\$ au BAIIA au cours de la période précédente. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le BAIIA de la société de notre secteur Activités industrielles s'est chiffré à 51 M\$, comparativement à 12 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. Cette augmentation est attribuable aux mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre clos le 30 septembre 2017.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de notre secteur Activités industrielles se sont chiffrés à 22 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, comparativement à 11 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les charges d'intérêts ont augmenté de 33 M\$ en raison de l'acquisition de BRK Ambiental. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société du trimestre clos le 30 septembre 2016 ont été favorisés par un profit de 20 M\$, soit un montant de 6 M\$ attribuable aux porteurs de parts, à la cession de titres de placement cotés en Bourse. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société de notre secteur Activités industrielles se sont chiffrés à 109 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, comparativement à 8 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016, soit une hausse de 101 M\$. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société comprennent un profit net de 92 M\$ attribuable aux porteurs de parts découlant de la vente de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches en janvier 2017, ainsi qu'un montant au titre de l'impôt exigible de 8 M\$ relatif à la cession.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les investissements de maintien et de croissance se sont élevés à 16 M\$ et à 6 M\$, respectivement, comparativement à néant et à 2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement se rapportent principalement à nos activités de fabrication d'électrodes de graphite et à nos activités d'exploitation minière de palladium.

Siège social et autres

Le tableau qui suit présente le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société pour notre secteur Siège social et autres pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	1 \$	— \$	5 \$	— \$
Coûts d'exploitation directs	(1)	—	(3)	—
Frais généraux et administratifs	(12)	(7)	(30)	(8)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ¹	—	—	—	—
BAIIA de la société^{2, 3}	(12) \$	(7) \$	(28) \$	(8) \$
Profit à la cession réalisé, montant net	—	—	—	—
Charges d'intérêts	—	—	—	—
Profit à la cession réalisé, impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence	—	—	—	—
Impôt exigible	1	—	7	—
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités (déduction faite du BAIIA de la société attribuable à d'autres entités) ¹	—	—	—	—
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société^{2, 3}	(11) \$	(7) \$	(21) \$	(8) \$

Le tableau qui suit présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts pour notre secteur Siège social et autres au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Total de l'actif	604 \$	585 \$
Total du passif	38	34
Participations d'autres entités dans les filiales actives ¹	—	—
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts ²	566	551
Total des capitaux propres	566 \$	551 \$

1. Attribuables aux participations d'autres entités dans nos filiales actives.
2. Attribuables à la société mère avant la scission-distribution du 20 juin 2016 (la « scission-distribution ») ainsi qu'aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales après la scission-distribution.
3. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure non définie par les IFRS et sont calculés comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, des coûts de résiliation et de transaction, des profits ou pertes sans effet sur la trésorerie et d'autres éléments. Lorsque nous calculons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, nous incluons notre quote-part des flux de trésorerie liés aux opérations de la société des placements mis en équivalence. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont également ajustés de manière à représenter le BAIIA de la société excluant l'incidence du profit (de la perte) à la cession réalisé, des charges d'intérêts, de l'impôt exigible ainsi que du profit à la cession réalisé, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société et les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts. Pour obtenir plus d'information sur les flux de trésorerie liés aux opérations de la société et le BAIIA de la société, se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

En vertu de notre convention-cadre de services, nous versons à Brookfield des honoraires de gestion de base trimestriels qui correspondent à 0,3125 % de notre valeur de marché (1,25 % annuellement), majorés du montant de la dette avec recours à l'égard d'une tierce partie (dette avec recours à l'égard de Brookfield Business Partners), déduction faite de la trésorerie détenue par les entités de la société en commandite. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 9 M\$ et à 22 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement. Les frais généraux et administratifs liés aux charges du siège social comprenaient les honoraires d'audit et les autres charges.

La société en commandite a conclu une convention de dépôt avec Brookfield en vertu de laquelle elle peut déposer des fonds auprès de Brookfield jusqu'à concurrence de 250 M\$, tout dépôt de fonds additionnel exigeant l'approbation du conseil d'administration. Le solde du dépôt est payable à vue et est assorti d'un taux d'intérêt convenu selon les conditions du marché. Au 30 septembre 2017, le montant du dépôt était de 388 M\$ et était compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Rapprochement des mesures non définies par les IFRS

Flux de trésorerie liés aux opérations de la société

Pour mesurer notre performance, nous analysons, entre autres, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société. Nous définissons les flux de trésorerie liés aux opérations de la société comme le bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt sur le résultat différé, des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que des profits ou pertes sur évaluation sans effet sur la trésorerie et autres éléments. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont présentés sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont une mesure de la performance opérationnelle non calculée conformément aux IFRS, lesquelles n'en donnent aucune définition normalisée. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ont les limites suivantes à titre d'outil d'analyse :

- Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne tiennent pas compte de la dotation aux amortissements. Comme nous détenons des immobilisations à durée d'utilité limitée, la dotation aux amortissements tient compte du fait que nous devons maintenir ou remplacer nos actifs en vue de maintenir notre capacité à générer des produits.
- Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne tiennent pas compte de l'impôt différé, qui pourrait devenir exigible si nous détenions nos actifs pour une longue durée.
- Les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne tiennent compte d'aucun ajustement à la juste valeur sans effet de trésorerie ou d'ajustement à la valeur de marché comptabilisé en résultat net.

En raison de ces limites, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société ne devraient pas être considérés comme l'unique mesure de notre performance et ne devraient pas être considérés de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de nos résultats, tels qu'ils sont présentés en vertu des IFRS. Toutefois, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société sont une mesure clé que nous utilisons pour évaluer la performance de nos activités.

Lorsqu'ils sont considérés conjointement avec nos résultats en vertu des IFRS, les flux de trésorerie liés aux opérations de la société permettent, à notre avis, une meilleure compréhension des facteurs et des tendances influant sur nos activités sous-jacentes, y compris l'incidence des emprunts. Ils nous permettent d'évaluer nos activités selon le rendement en trésorerie du capital investi en déduisant l'incidence des éléments sans effet de trésorerie et autres éléments. Nous rajoutons les amortissements, car le coût de base déprécié de nos actifs est reflété dans le profit final ou la perte finale à la cession réalisés. Nous rajoutons l'impôt différé, cet élément ne traduisant pas, à notre avis, la valeur actuelle des obligations fiscales en trésorerie réelles que nous devons acquitter, particulièrement si nos activités sont détenues longtemps. Nous rajoutons aussi les profits ou pertes sur évaluation sans effet de trésorerie comptabilisés en résultat net, car ils sont, par leur nature, sans effet de trésorerie et donnent une approximation, à un moment précis, de la valeur des éléments non courants. Nous rajoutons également les coûts de résiliation et de transaction, car, par leur nature, il s'agit de dépenses en capital.

BAIIA de la société

Nous utilisons également le BAIIA de la société comme mesure de la performance. Nous définissons le BAIIA de la société comme les flux de trésorerie liés aux opérations de la société, excluant l'incidence des profits à la cession réalisés, des charges d'intérêts et de l'impôt exigible, ainsi que des profits à la cession réalisés, de l'impôt exigible et des charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence. Le BAIIA de la société est présenté sur une base nette aux porteurs de parts, ou sur une base nette à la société mère.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du BAIIA de la société et des flux de trésorerie liés aux opérations de la société avec le bénéfice net attribuable aux porteurs de parts pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits	7 640 \$	2 043 \$	14 444 \$	5 728 \$
Coûts d'exploitation directs	(7 295)	(1 889)	(13 842)	(5 322)
Frais généraux et administratifs	(95)	(70)	(233)	(197)
BAIIA de la société comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence ¹	22	43	64	151
BAIIA de la société attribuable à d'autres entités ²	(187)	(67)	(301)	(183)
BAIIA de la société	85 \$	60 \$	132 \$	177 \$
Profit (perte) à la cession réalisé(e), montant net ⁴	(37)	29	244	57
Charges d'intérêts	(66)	(24)	(135)	(71)
Impôt exigible et charges d'intérêts liés aux placements mis en équivalence ¹	(2)	(4)	(4)	(15)
Impôt exigible	(19)	(8)	(19)	(18)
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société attribuables à d'autres entités ²	85	(3)	(34)	15
Flux de trésorerie liés aux opérations de la société	46 \$	50 \$	184 \$	145 \$
Amortissements	(109)	(71)	(262)	(219)
(Profit) perte à la cession réalisé(e) comptabilisé(e) au cours de périodes précédentes ⁴	23	—	23	—
Charge pour perte de valeur, montant net	—	—	(30)	(106)
Autres produits (charges), montant net	(41)	11	(36)	(20)
Impôt différé	6	3	6	25
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux placements mis en équivalence ¹	17	(11)	1	(61)
Éléments sans effet sur la trésorerie attribuables à d'autres entités ²	67	38	183	218
Bénéfice net attribuable aux porteurs de parts³	9 \$	20 \$	69 \$	(18) \$

1. La somme de ces montants correspond à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 37 M\$ et de 61 M\$, présenté dans notre compte de résultat en vertu des IFRS, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, et à un bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de 28 M\$ et de 75 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, respectivement.
2. Le total des éléments en trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie attribuables aux participations d'autres entités correspond à un profit net de 35 M\$ et de 152 M\$, présenté dans notre compte de résultat en vertu des IFRS, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement, et à un profit net de 32 M\$ et une perte nette de 50 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, respectivement.
3. Attribuable aux porteurs de parts de société en commandite, aux porteurs de parts de commandité, aux porteurs de parts rachetables-échangeables et aux porteurs de parts de société en commandite spéciales après la scission-distribution et à la société mère avant la scission-distribution.
4. La somme de ces montants correspond à une perte à la cession réalisée de 14 M\$ et à un profit à la cession réalisé de 267 M\$, présentés dans notre compte de résultat en vertu des IFRS, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, respectivement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des capitaux propres attribuables aux parts de société en commandite, aux parts de commandité, aux parts rachetables-échangeables, aux actions privilégiées et aux parts de société en commandite spéciales avec les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts pour les périodes présentées.

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Commanditaires	1 641 \$	1 206 \$
Commandité	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables :		
Aux parts rachetables-échangeables, actions privilégiées et parts de société en commandite spéciales détenues par Brookfield	1 540	1 295
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	3 181 \$	2 501 \$

Le tableau suivant présente les capitaux propres attribuables aux porteurs de parts, par secteur, au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
30 septembre 2017	1 009 \$	371 \$	582 \$	653 \$	566 \$	3 181 \$
31 décembre 2016	877 \$	357 \$	344 \$	372 \$	551 \$	2 501 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

Pour gérer nos exigences en matière de liquidité et de capital, nous nous appuyons sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, la monétisation d'activités en pleine maturité au moment opportun, le refinancement de la dette et des entreprises en cours et l'utilisation de facilités de crédit. Nous visons à maintenir suffisamment de liquidités pour répondre à nos besoins continus en matière d'exploitation et pour conserver une distribution modeste.

Nos principaux besoins en matière de liquidité pour le reste de l'exercice portent notamment sur le respect des paiements liés au service de la dette, le financement des charges récurrentes, les dépenses d'investissement requises, les acquisitions faisant l'objet d'engagements et les occasions d'acquisition, lorsqu'elles se présentent. De plus, un élément fondamental de notre stratégie consiste à réaliser des acquisitions par la voie d'ententes de consortium mené par Brookfield conclues avec des investisseurs institutionnels ou des partenaires stratégiques, ainsi qu'à créer des partenariats afin de réaliser des acquisitions spécialisées ou des acquisitions à l'échelle mondiale. Brookfield a déjà démontré qu'elle peut diriger ce type de consortiums et de partenariats et qu'elle peut gérer activement les actifs sous-jacents afin d'améliorer le rendement. La section « Faits nouveaux concernant notre entreprise » du présent rapport de gestion fournit des détails sur les récentes acquisitions conclues par la société en commandite.

Nos liquidités proviennent principalement des actifs financiers, des facilités de crédit inutilisées, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de notre accès aux marchés des capitaux publics et privés. En septembre 2017, nous avons émis approximativement 13 340 000 parts de société en commandite dans le cadre d'un appel public à l'épargne et approximativement 6 945 000 parts rachetables-échangeables en faveur de Brookfield pour un produit brut global de 600 M\$, avant des frais d'émission de titres de capitaux propres de 8 M\$.

Le tableau suivant présente les emprunts, par secteur, au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions de dollars américains)	Services de construction	Services commerciaux	Énergie	Activités industrielles	Siège social et autres	Total
30 septembre 2017	9 \$	1 438 \$	443 \$	1 772 \$	— \$	3 662 \$
31 décembre 2016	7 \$	472 \$	545 \$	527 \$	— \$	1 551 \$

Au 30 septembre 2017, l'encours de la dette de notre société en commandite s'élevait à 3 662 M\$, comparativement à 1 551 M\$ au 31 décembre 2016. Les emprunts s'établissent comme suit :

(en millions de dollars américains)	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Emprunts à terme et facilités de crédit	1 902 \$	1 091 \$
Financement de projets	668	—
Débetures	629	—
Programme de titrisation	237	238
Billets de premier rang	226	222
Total des emprunts	3 662 \$	1 551 \$

La société en commandite a conclu, par l'intermédiaire de ses entreprises actives, des facilités de crédit avec des institutions financières importantes. Ces facilités de crédit se composent principalement de facilités d'exploitation renouvelables et de facilités d'exploitation à terme assorties de taux d'intérêt variables. Au niveau de l'exploitation, nous nous efforçons de maintenir un endettement prudent dont le remboursement peut être effectué au moyen des activités poursuivies. Sur une base consolidée, les emprunts de nos activités totalisaient 3 662 M\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 1 551 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 2 111 M\$ tient principalement aux acquisitions de BRK Ambiental, de Greenenergy et de notre entreprise de commercialisation de carburants au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, ce qui a fait croître la dette d'environ 1 346 M\$, 371 M\$ et 438 M\$, respectivement. La majeure partie de la dette liée à ces entreprises correspond au financement au niveau des projets, aux débetures dans le cadre d'ententes de capitaux propres et aux facilités de crédit.

Nous finançons nos actifs surtout en ce qui a trait aux sociétés actives au moyen d'emprunts qui, en général, sont sans recours contre la société en commandite ou nos autres activités et qui, en général, sont garantis par des actifs appartenant aux sociétés actives respectives. En outre, des instruments de créance au niveau des sociétés actives n'entraînent pas une déchéance croisée ou un défaut croisé à l'égard d'emprunts d'autres sociétés actives. Cette dette revêt la forme de marges de crédit renouvelables, d'emprunts à terme et de titres de créance assortis de diverses échéances allant de un an à 22 ans. Au 30 septembre 2017, l'échéance moyenne pondérée était de 5,3 années, et le taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette s'élevait à 7,0 %. Au 30 septembre 2017, la capacité d'emprunt maximale de nos emprunts à terme et de nos facilités de crédit en ce qui a trait aux activités d'exploitation et aux autres filiales s'élevait à 5,9 G\$, dont une tranche de 3,7 G\$ avait été prélevée.

Le recours aux emprunts à terme et aux facilités de crédit est principalement lié aux activités poursuivies et aux dépenses d'investissement, ainsi qu'au financement des acquisitions. Les taux d'intérêt appliqués à ces facilités sont basés sur les taux d'intérêt du marché. Ces emprunts comprennent les clauses restrictives habituelles basées sur le ratio de couverture des charges fixes et le ratio de l'encours de la dette sur le BAIIA. Nos activités respectent actuellement toutes les clauses restrictives significatives de leurs emprunts à terme et de leurs facilités de crédit, ou les exemptions à l'égard de celles-ci ont été obtenues. Lorsque les conditions économiques sont ardues, y compris dans un contexte difficile relatif aux prix des marchandises, nous prenons des mesures proactives pour éviter que nos activités des secteurs Énergie et Activités industrielles manquent à leurs obligations en vertu des modalités de leurs facilités de crédit, notamment en modifiant ces instruments de créance ou, au besoin, en cherchant à obtenir une renonciation de la part des prêteurs. Notre capacité à procéder à des modifications ou, au besoin, à obtenir une renonciation ou à financer de toute autre façon cette dette dépend, entre autres, des conditions sur les marchés financiers et de notre situation financière à ce moment.

Une de nos entreprises de services immobiliers dispose d'un programme de titrisation en vertu duquel elle transfère une participation en copropriété indivise dans des débiteurs admissibles sur une base entièrement administrée, contre un produit en trésorerie, à leur juste valeur aux termes de l'entente. Bien que la vente de la participation en copropriété soit considérée comme une vente légale, la société en commandite a déterminé que le critère de décomptabilisation d'actifs n'a pas été satisfait, car il n'y a pas transfert de la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Ce programme comprend des clauses restrictives liées aux ratios de défaut et de perte maximale (comme il est défini dans l'entente) et au ratio de rotation des débiteurs, car la dette est garantie par les débiteurs de l'entreprise. Au 30 septembre 2017, la société en commandite respectait les clauses restrictives en vertu du programme de titrisation.

Notre entreprise de fabrication d'électrodes de graphite détient des billets non garantis de premier rang qui ont égalité de rang avec l'ensemble des dettes non garanties de premier rang existantes ou futures. L'acte de fiducie régissant les billets de premier rang comporte les clauses restrictives habituelles liées aux limites sur les privilèges et sur les transactions de cession-bail. Au 30 septembre 2017, nous respectons ces clauses restrictives. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux annuel de 6,375 %, payable semestriellement à terme échu, et viennent à échéance le 15 novembre 2020.

Le 20 juin 2016, nous avons conclu avec Brookfield un accord de crédit visant deux facilités de crédit renouvelables de trois ans. La première est une facilité de crédit d'exploitation permettant des emprunts d'un montant maximal de 200 M\$ aux fins du fonds de roulement, et la seconde est une facilité d'acquisition permettant des emprunts d'un montant maximal de 300 M\$ aux fins du financement de nos acquisitions et de nos placements. Aucun montant n'avait été prélevé sur ces facilités de crédit au 30 septembre 2017. Après le 30 septembre 2017, les deux facilités de crédit ont été regroupées en une facilité de crédit renouvelable permettant des emprunts d'un montant maximal de 500 M\$.

Le produit net supérieur à un seuil prédéterminé qui a été reçu des emprunteurs à la suite de la cession d'actifs ou de la contraction de dettes ou de l'émission de titres de capitaux propres par les emprunteurs ou leurs filiales devra être affecté au remboursement de la facilité d'acquisition (au titre de laquelle de nouveaux prélèvements pourront ensuite être effectués dans le but de financer d'éventuels investissements). Ces deux facilités de crédit sont en vigueur pour une période initiale de trois ans qui peut être prolongée deux fois de un an, à notre gré, à condition que nous payions des frais de prolongation et que nous respections la convention de crédit.

Les facilités de crédit seront garanties par la société en commandite et par chaque filiale de la société en commandite ou de la société de portefeuille SEC, détenue en propriété exclusive directe (en fonction des capitaux propres ordinaires en circulation), qui n'est pas autrement un emprunteur. Les facilités de crédit seront libellées en dollars américains ou canadiens, et les avances seront consenties en fonction du taux LIBOR, du taux de base, du taux des acceptations bancaires ou du taux préférentiel. La facilité d'exploitation de 200 M\$ porte intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 1,75 %. La facilité d'acquisition de 300 M\$ porte intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 3,75 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 2,75 %.

En vertu des facilités de crédit, nous devons maintenir une valeur nette déconsolidée minimale. De plus, les facilités de crédit comportent des restrictions relatives à la capacité des emprunteurs et des garants à, entre autres choses, créer des privilèges, à mener certaines fusions et consolidations et à conclure des accords de couverture à des fins spéculatives.

En août 2016, nous avons conclu une facilité de crédit bilatérale non garantie de 150 M\$ avec un groupe de banques canadiennes et américaines. La facilité de crédit est disponible en dollars américains ou canadiens, et les avances portent intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %, ou au taux de base ou au taux préférentiel majoré de 1,75 %. Cette facilité est d'une durée de deux ans, avec une option de prorogation de un an, et sera utilisée aux fins générales de l'entreprise. En mai 2017, la date d'échéance de la facilité de crédit a été modifiée et reportée d'un an jusqu'en 2019, à compter d'août 2017. En août 2017, le montant autorisé de la facilité de crédit a été augmenté de 100 M\$ pour être porté à 250 M\$. En vertu de la facilité de fonds de roulement bilatérale, nous devons maintenir une valeur corporelle nette minimale et des ratios d'endettement au niveau de la société en commandite. Au 30 septembre 2017, aucun montant n'avait été prélevé de cette facilité.

Le tableau ci-dessous présente le ratio d'endettement net de la société en commandite au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

<u>(en millions de dollars américains)</u>	<u>30 septembre 2017</u>	<u>31 décembre 2016</u>
Emprunts	3 662 \$	1 551 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 573)	(1 050)
Dette nette	2 089	501
Total des capitaux propres	6 031	4 038
Total des capitaux propres et de la dette nette	8 120 \$	4 539 \$
Ratio d'endettement net	25,7 %	11,0 %

Le commandité de la société en commandite a mis en œuvre une politique de distribution en vertu de laquelle nous comptons verser des distributions en trésorerie trimestrielles d'un montant initial actuellement évalué à environ 0,25 \$ par part, sur une base annualisée.

Le 3 novembre 2017, le conseil d'administration du commandité de la société en commandite a déclaré un dividende de 0,0625 \$ par part, payable le 29 décembre 2017 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 2017. En outre, le 3 novembre 2017, le conseil d'administration, au nom de la société en commandite, en sa qualité de commandité de Brookfield Business L.P. (la « société de portefeuille SEC ») a déclaré un dividende de 17,25 M\$ par part de société en commandite spéciale de la société de portefeuille SEC, payable le 29 décembre 2017. Ce montant représente le paiement d'une distribution incitative d'approximativement 69 M\$ versée à Brookfield, selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de 29,34 \$ (un cours qui excède le seuil de la distribution incitative antérieure de 26,17 \$ par part) ainsi que selon le nombre pondéré en fonction du temps de parts en circulation de 108,9 millions pour le trimestre. Dorénavant, le seuil de la distribution incitative à terme sera de 29,34 \$ par part.

Flux de trésorerie

Nous croyons actuellement avoir accès à suffisamment de sources de capitaux et nous continuerons à avoir recours aux ressources mises à notre disposition pour financer nos activités. Nos sources de capitaux futurs comprennent les flux de trésorerie liés aux opérations, les emprunts et le produit d'éventuelles émissions de titres de créance ou d'actions futures, au besoin.

Au 30 septembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 1 573 M\$, comparativement à 1 050 M\$ au 31 décembre 2016. Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie nets pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016.

<u>(en millions de dollars américains)</u>	<u>Périodes de neuf mois closes les 30 septembre</u>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	380 \$	165 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(1 393)	(92)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	1 519	301
Incidence des taux de change sur la trésorerie	17	—
	523 \$	374 \$

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est établi à 380 M\$, comparativement à 165 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. La trésorerie provenant des activités d'exploitation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 tient principalement à l'apport de Greenergy et de BRK Ambiental au deuxième trimestre de 2017, ainsi qu'à l'intensification de l'activité dans nos entreprises de services de construction et de fabrication d'électrodes de graphite.

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement

Le total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est chiffré à 1 393 M\$, comparativement à 92 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. Nos activités d'investissement se rapportaient essentiellement aux acquisitions effectuées au sein de nos secteurs Services commerciaux et Activités industrielles, compensées par la cession de notre entreprise de fabrication de baignoires et de douches, la cession d'Insignia Energy dans notre secteur Énergie et la vente de titres de placement cotés en Bourse dans nos secteurs Énergie et Services commerciaux.

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

Le total des flux de trésorerie provenant des activités de financement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 s'est établi à 1 519 M\$, comparativement à 301 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, nos emprunts, déduction faite des remboursements, se sont établis à 655 M\$, et notre capital fourni par d'autres entités qui détiennent une participation dans les filiales actives, déduction faite des distributions, s'est chiffré à 318 M\$. En outre, en septembre 2017, nous avons émis des parts de société en commandite et des parts rachetables-échangeables de la société de portefeuille SEC pour un produit brut d'approximativement 600 M\$, avant des frais d'émission de titres de capitaux propres de 8 M\$. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, un montant de 21 M\$ a été distribué aux commanditaires et aux porteurs de parts rachetables-échangeables et un montant de 25 M\$ a été distribué aux porteurs de parts de société en commandite spéciales.

Accords hors bilan

Dans le cours normal des activités, nos filiales en exploitation détiennent des garanties bancaires, des garanties d'assurance et des lettres de crédit en cours auprès de tierces parties. Au 30 septembre 2017, le montant total en cours était d'environ 1,7 G\$. Si un montant est prélevé sur une de ces lettres de crédit ou garanties, nous aurons l'obligation de rembourser l'émetteur de la lettre de crédit ou de la garantie. La société en commandite n'exerce pas ses activités, autres que celles liées aux placements mis en équivalence, par l'intermédiaire d'entités qui sont consolidées dans les états financiers et ne s'est pas engagée contractuellement ou n'a pas garanti de soutenir toute obligation financière significative qui n'est pas reflétée dans les états financiers.

Nos entreprises de construction et autres activités sont tenues de donner, dans le cours normal des activités, des garanties et des indemnités relativement à l'exécution des obligations contractuelles des entités contrôlées, des entreprises associées et des parties liées. Toute perte connue à ce titre a été prise en compte.

À l'occasion, nous pourrions éventuellement être tenus responsables à l'égard de litiges et de réclamations qui surviennent dans le cours normal des activités. Le 3 juillet 2017, un client de notre secteur Services de construction a fait une réclamation au titre de notre garantie bancaire de paiement anticipé, pour un montant d'approximativement 32 M\$ relativement à un projet au Moyen-Orient. La société en commandite ne croit pas que cette réclamation soit justifiée. Elle a entamé une action en justice et réussi à bloquer l'injonction. À l'heure actuelle, aucune provision n'a été constituée, car le montant ne peut pas être évalué et son paiement n'est pas probable.

Instruments financiers – stratégie de couverture du risque de change

Dans la mesure où cela s'avère intéressant sur le plan économique, la stratégie de la société en commandite consiste à couvrir une partie de ses placements en titres de capitaux propres ou de ses flux de trésorerie exposés au risque de change dans le cadre de nos activités. La stratégie de couverture du risque de change de la société en commandite consiste à tirer parti de toute couverture naturelle qu'il pourrait y avoir au sein des activités, à financer les activités par des emprunts en monnaie locale dans la mesure du possible et à recourir à des contrats dérivés dans la mesure où les couvertures naturelles ne sont pas suffisantes.

Le tableau qui suit présente la partie couverte de notre placement en devises, au 30 septembre 2017.

	Couvertures d'investissement net						
(en millions de dollars américains)	\$ US	\$ CA	AUD	BRL	GBP	EUR	Autres
Placement net en titres de capitaux propres	1 139 \$	580 \$	534 \$	387 \$	436 \$	61 \$	44 \$
Contrats de change – \$ US	663	(244)	(401)	—	(18)	—	—

Au 30 septembre 2017, nous disposions d'une couverture d'environ 32 % à l'égard de notre placement net en titres de capitaux propres en devises. Notre principale exposition non couverte est liée à notre placement en reales brésiliens et à certaines de nos activités au Canada dans le cadre desquelles des couvertures naturelles existent au sein des entreprises. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, nous avons comptabilisé des pertes de 31 M\$ et de 77 M\$, respectivement, dans le résultat global relativement à ces contrats.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des activités, nous concluons des ententes contractuelles qui pourraient exiger des paiements de trésorerie futurs. Le tableau ci-dessous présente nos obligations contractuelles au 30 septembre 2017.

(en millions de dollars américains)	Paiements au 30 septembre 2017				
	Total	Moins de un an	De un an à deux ans	De trois à cinq ans	Par la suite
Emprunts	3 679 \$	822 \$	1 057 \$	1 100 \$	700 \$
Obligations en vertu des contrats de location-financement	19	10	6	3	—
Contrats de location simple	583	89	71	149	274
Charges d'intérêts	79	35	22	22	—
Passifs relatifs au démantèlement	945	6	3	10	926
Obligations à l'égard des régimes de retraite	121	8	12	36	65
Obligations en vertu de contrats	194	32	26	71	65
Total	5 620 \$	1 002 \$	1 197 \$	1 391 \$	2 030 \$

Transactions entre parties liées

Nous avons conclu un certain nombre de transactions entre parties liées avec Brookfield, comme il est mentionné à la note 17 des états financiers intermédiaires.

Événements postérieurs

Après le 30 septembre 2017, la société en commandite a été partie à un certain nombre d'événements postérieurs, comme il est mentionné à la note 24 des états financiers intermédiaires.

Méthodes comptables, estimations et jugements critiques

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses critiques qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources, durant la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision ne touche que cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision touche à la fois la période actuelle et les périodes futures.

Les jugements critiques énoncés par la direction et utilisés dans le cours normal de la préparation des états financiers intermédiaires sont présentés ci-après.

Pour en savoir davantage sur les méthodes comptables, jugements et estimations critiques, veuillez vous référer à la section portant sur nos principales méthodes comptables, à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audité aux 31 décembre 2016 et 2015 et pour les exercices clos les 31 décembre 2016, 2015 et 2014.

Regroupements d'entreprises

La société en commandite comptabilise les regroupements d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition. La répartition de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'une acquisition nécessite plusieurs estimations ayant une incidence sur l'évaluation de certains actifs acquis et passifs repris, y compris des estimations visant les taux d'actualisation, les charges d'exploitation, les estimations relatives aux produits, les prix des marchandises, les dépenses d'investissement futures et d'autres facteurs. Le calcul de la juste valeur peut demeurer provisoire pour une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition en raison du temps nécessaire à l'obtention d'évaluations indépendantes des actifs individuels et à l'évaluation des provisions. Lorsque la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'est pas terminée à la date de clôture, ce fait est mentionné dans les états financiers, y compris les observations à l'égard des estimations et des jugements formulés à la date de clôture.

Détermination du contrôle

Nous consolidons une entité émettrice lorsque nous en détenons le contrôle, et ce contrôle n'existe que lorsque nous détenons le pouvoir sur l'entité émettrice, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice, et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements que nous obtenons.

Lorsque nous évaluons si nous détenons le pouvoir sur une entité émettrice, nous faisons appel à notre jugement pour déterminer quelles activités de l'entité émettrice sont pertinentes dans le sens où elles ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice, et pour déterminer l'étendue de nos droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice. Nous exerçons également notre jugement pour déterminer le nombre de droits de vote potentiels qui nous donnent des droits de vote, l'existence de relations contractuelles nous donnant le droit de vote et la capacité de nommer des administrateurs. Nous avons conclu des conventions de vote qui confèrent à la société en commandite la capacité de diriger par l'entremise de contrats les activités pertinentes de l'entité émettrice (officiellement appelée « pouvoir » aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*). Lorsque nous évaluons si nous sommes exposés ou si nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice, nous exerçons notre jugement pour déterminer si les rendements d'une entité émettrice sont variables et dans quelle mesure ils le sont en nous fondant sur la substance de l'accord, l'ampleur de ces rendements et leur importance par rapport à d'autres rendements, particulièrement dans les circonstances où notre participation avec droit de vote diffère de notre participation dans une entité émettrice. Lorsque nous évaluons si nous avons la capacité d'utiliser notre pouvoir sur l'entité émettrice pour influencer sur le montant des rendements que nous obtenons, nous exerçons notre jugement dans le cas où nous sommes un investisseur, afin de déterminer si nous agissons pour notre propre compte ou comme mandataire et si une autre entité ayant des droits décisionnels agit comme mandataire pour notre compte. Si nous déterminons que nous agissons comme mandataire, et non pour notre propre compte, nous ne contrôlons pas l'entité émettrice.

Transactions sous contrôle commun

IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ne donne aucune indication précise sur l'évaluation relative aux transferts d'entreprises ou de filiales entre entités sous contrôle commun. Par conséquent, la société en commandite a mis au point une méthode comptable pour comptabiliser de telles transactions en tenant compte d'autres indications dans le cadre des IFRS et de positions officielles d'autres organismes de normalisation comptable. La méthode comptable de la société en commandite consiste à comptabiliser les actifs et les passifs, constatés à la suite de transactions entre des entités soumises à un contrôle commun, à la valeur comptable dans les états financiers du cédant.

Indicateurs de dépréciation

Le jugement est exercé pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation dans le cadre de l'évaluation de la valeur comptable des actifs de la société en commandite, y compris en ce qui a trait à la capacité de la société en commandite à détenir des actifs financiers, à l'estimation des produits et des charges directes futurs liés aux unités génératrices de trésorerie et à la détermination des taux d'actualisation ainsi qu'au moment où la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur calculée au moyen de prix négociés en Bourse sur un marché liquide.

En ce qui concerne certains de nos actifs, les prévisions à l'égard de la recouvrabilité et de la viabilité économique des immobilisations corporelles nécessitent une estimation des réserves. L'estimation des réserves est un processus complexe qui suppose le recours à des interprétations et des jugements importants. Cette estimation dépend de la situation économique, de la production et des activités d'exploitation et de mise en valeur, et elle fait appel aux données géologiques, géophysiques, techniques et économiques disponibles.

Comptabilisation des produits

Certaines des filiales de la société en commandite comptabilisent leurs produits contractuels selon la méthode à l'avancement. Le degré d'avancement est évalué en fonction du pourcentage des coûts réels engagés à ce jour par rapport au coût total estimatif de chaque contrat. L'estimation des coûts totaux des contrats et des montants recouvrables liés à des modifications à l'étendue des travaux prévus au contrat ayant une incidence sur le degré d'avancement et les produits contractuels, respectivement, fait appel à d'importantes hypothèses. Afin d'établir ces estimations, la direction s'est fiée aux résultats antérieurs ou, si nécessaire, à des travaux d'experts.

Les produits tirés de la vente de biens de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers au Royaume-Uni représentent les ventes facturées nettes de carburants et de certificats relatifs à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable, en excluant les taxes à la valeur ajoutée, mais en incluant les taxes d'accise, qui sont considérées comme des taxes à la production et comptabilisées dans la contrepartie reçue. Les produits sont comptabilisés au moment où il y a transfert du titre de propriété au client.

Instruments financiers

Les jugements inhérents aux méthodes comptables liées aux instruments financiers dérivés ont trait à l'application des critères relatifs à l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture. Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes : les prix des capitaux propres et des marchandises; les taux d'intérêt futurs; la qualité de crédit de notre société en commandite par rapport aux autres parties contractantes; le risque de crédit des contreparties de la société en commandite; les flux de trésorerie futurs estimatifs; les taux d'actualisation et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

Passifs relatifs au démantèlement

Des coûts de démantèlement sont engagés à la fin de la durée d'exploitation de certains de nos installations pétrolières et gazières et de nos biens miniers. Ces obligations ne surviendront habituellement que dans plusieurs années, et leur estimation fait appel au jugement. Les estimations relatives aux coûts de démantèlement peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs, y compris des modifications des exigences juridiques, réglementaires et environnementales pertinentes, l'émergence de nouvelles techniques de restauration ou les résultats observés à d'autres sites de production. Les hypothèses et les estimations inhérentes au calcul de ces coûts ont trait aux montants finaux des règlements, aux facteurs d'inflation, aux taux d'actualisation et au moment des règlements.

Biens pétroliers et gaziers

Le processus d'estimation des réserves prouvées et probables de pétrole et de gaz de la société en commandite exige une grande dose de jugement et d'importantes estimations. Les facteurs tels que la disponibilité des données géologiques et techniques, les données sur le rendement des réservoirs, les activités d'acquisition et de cession, le forage de nouveaux puits, les frais de mise en valeur et les prix des marchandises ont tous une incidence lorsque vient le temps d'estimer les réserves de pétrole et de gaz de la société en commandite. Les frais de mise en valeur futurs sont fondés sur l'estimation des réserves prouvées et probables et comprennent l'estimation des coûts pour forer, achever et raccorder les réserves prouvées non mises en valeur et les réserves probables additionnelles, et peuvent varier en fonction de la géographie, de la géologie, de la profondeur et de la complexité. Toute modification de ces estimations est comptabilisée de façon prospective. Les réserves de pétrole et de gaz naturel ont aussi une incidence directe sur l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs présentée dans les états financiers.

Autres

Les autres estimations et hypothèses utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers de la société en commandite ont trait aux éléments suivants : l'évaluation ou la détermination des montants recouvrables, les taux d'amortissement et la durée d'utilité, l'estimation des montants recouvrables liés aux unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que la capacité à utiliser les pertes fiscales et d'autres évaluations fiscales.

Les autres jugements critiques portent sur la détermination de la monnaie fonctionnelle.

Contrôles et procédures

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Nous avons exclu de notre évaluation le contrôle à l'égard de l'information financière de BRK Ambiental, dont le contrôle a été acquis le 25 avril 2017, de Greenergy Fuels Holdings Ltd., dont le contrôle a été acquis le 10 mai 2017, et de notre entreprise de commercialisation de carburants, dont le contrôle a été acquis le 17 juillet 2017. Les états financiers de ces entités constituent 45 % du total de l'actif, 29 % de l'actif net, 58 % des produits et 13,5 % du bénéfice net des états financiers consolidés de notre société en commandite au 30 septembre 2017 et pour la période de neuf mois close à cette date.

Changements futurs de méthodes comptables

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés et prescrit la présentation d'informations plus instructives et pertinentes. IFRS 15 exige également la présentation d'informations additionnelles au sujet de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients. IFRS 15 annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits. IFRS 15 s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients, les principales exceptions concernant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. Elle doit être appliquée pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'application anticipée est autorisée. La société en commandite a élaboré un plan de transition détaillé afin d'appliquer IFRS 15. La société en commandite a essentiellement terminé la phase d'évaluation et l'évaluation de l'incidence. Nous progressons comme prévu dans la mise en application de la norme.

La société en commandite a décidé de façon provisoire d'utiliser l'approche rétrospective modifiée à la date de transition, selon laquelle un ajustement cumulatif sera comptabilisé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018 au moment de l'application initiale. Aucun ajustement significatif requis au moment de l'adoption n'a été relevé jusqu'à maintenant; une analyse technique ainsi que des évaluations quantitatives plus poussées sont cependant nécessaires pour tirer des conclusions quant à l'incidence globale. La société en commandite continue d'évaluer l'incidence globale d'IFRS 15 sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 établit des principes d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers en vue de la présentation d'informations pertinentes et utiles aux utilisateurs des états financiers pour l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude liés aux flux de trésorerie futurs de l'entité. Cette norme comprend également une nouvelle norme en matière de comptabilité de couverture générale qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité. Elle ne modifie pas entièrement les différentes catégories de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité. Cependant, IFRS 9 permettra à un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées pour la gestion des risques d'être admissibles à l'application de la comptabilité de couverture et permettra d'exercer davantage son jugement au moment d'évaluer l'efficacité des relations de couverture. IFRS 9 entrera obligatoirement en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La société en commandite a élaboré un plan de transition détaillé afin d'appliquer IFRS 9. La société en commandite en est actuellement à la phase d'évaluation et elle a dressé un inventaire de tous ses instruments financiers. Jusqu'à présent, la direction a participé à des séances de planification stratégique avec ses filiales et ses entreprises associées. La société en commandite a achevé la phase d'identification des questions problématiques relatives au projet de transition et évalue actuellement son incidence. Aucun ajustement significatif requis au moment de l'adoption n'a été relevé jusqu'à maintenant; une analyse technique ainsi que des évaluations quantitatives plus poussées sont cependant nécessaires pour tirer des conclusions quant à l'incidence globale. La direction continue d'évaluer l'incidence globale d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés.

Contrats de location

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), prévoit un modèle comptable unique pour les preneurs qui exige la comptabilisation des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location, à moins que la durée du contrat ne soit inférieure à 12 mois ou que l'actif sous-jacent ait une faible valeur. IFRS 16 annule et remplace IAS 17, *Contrats de location*, et ses directives d'interprétation connexes. IFRS 16 doit être appliquée pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, l'adoption anticipée étant permise si IFRS 15 a également été adoptée. La société en commandite évalue actuellement l'incidence d'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés.

i) IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère (« IFRIC 22 »)

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'interprétation précise que la date de la transaction aux fins de la détermination du cours de change à appliquer lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe (ou de la partie d'actif, de charge ou de produit connexe) correspond à la date à laquelle une entité comptabilise pour la première fois l'actif non monétaire ou le passif non monétaire issu du paiement ou de la réception d'une contrepartie anticipée. L'interprétation peut être appliquée de façon rétrospective ou prospective. La société en commandite évalue l'incidence d'IFRIC 22 sur ses états financiers consolidés, y compris la méthode d'adoption.

ii) *IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (« IFRIC 23 »)*

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, qui entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Aux termes de l'interprétation, une entité doit évaluer s'il est probable qu'une administration fiscale accepte un traitement fiscal incertain utilisé par une entité, ou qu'une entité se propose d'utiliser, dans sa déclaration de revenus, et elle doit faire preuve de jugement pour déterminer si chaque traitement fiscal doit être considéré au cas par cas ou si certains traitements fiscaux devraient plutôt être regroupés. Son choix doit se faire en fonction de la méthode offrant les meilleures prévisions quant au dénouement de l'incertitude. L'entité doit aussi déterminer s'il est probable que l'autorité compétente accepte chaque traitement fiscal ou chaque ensemble de traitements fiscaux, en supposant que l'autorité fiscale habilitée à contrôler un montant déclaré contrôlera effectivement le montant en question et aura, pour ce faire, pleine connaissance de toute l'information pertinente. L'interprétation peut être appliquée de façon entièrement rétrospective ou selon l'approche rétrospective modifiée sans retraitement de l'information comparative. La société en commandite n'a pas encore commencé à évaluer l'incidence d'IFRIC 23 sur ses états financiers consolidés.

Nouvelles méthodes comptables adoptées

Impôt sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié certaines modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, visant à clarifier la manière de comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux pertes latentes sur les instruments de créance évalués à la juste valeur. Une différence temporaire déductible apparaît lorsque la valeur comptable de l'instrument de créance évalué à la juste valeur est inférieure au coût à des fins fiscales, peu importe que cet instrument de créance soit détenu en vue de la vente ou détenu jusqu'à l'échéance. La comptabilisation de l'actif d'impôt différé qui découle de cette différence temporaire déductible s'effectue en tenant compte des autres éléments d'impôt différé, les restrictions relatives au droit fiscal local s'appliquant le cas échéant. De plus, l'estimation des bénéfices imposables futurs peut tenir compte du recouvrement d'un montant supérieur à la valeur comptable de l'actif, lorsque cela est probable. Ces modifications entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, l'application anticipée étant permise. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Informations à fournir – Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'IASB exige la présentation des variations suivantes des passifs issus des activités de financement (au besoin) : i) les changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) les variations des justes valeurs; et v) les autres changements. Ces modifications s'appliqueront aux états financiers consolidés annuels et aucun chiffre correspondant n'est exigé.

BROOKFIELD BUSINESS PARTNERS L.P.
bbu.brookfield.com

NYSE: BBU
TSX: BBU.UN